

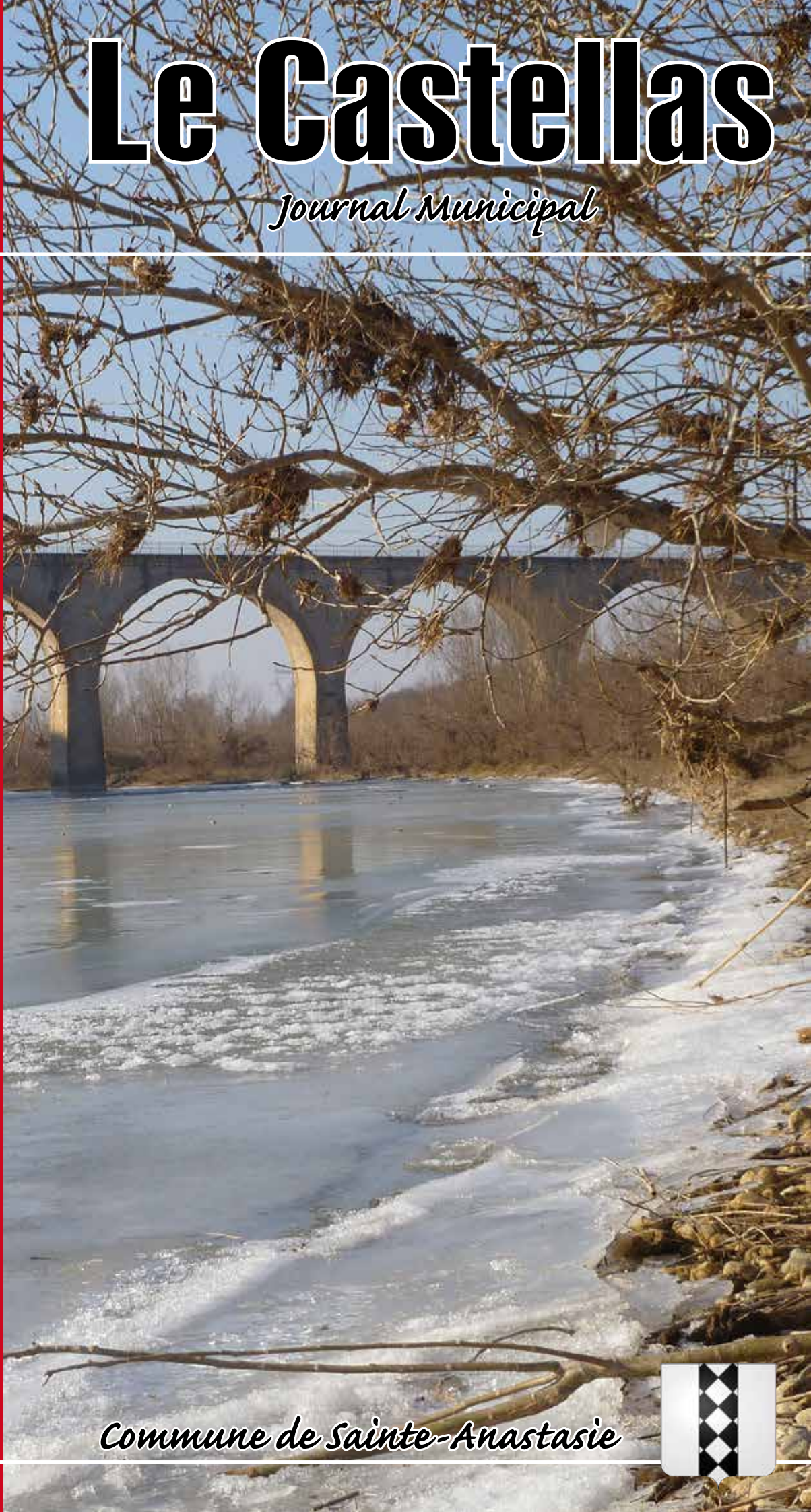
# Le Castellias

*Journal Municipal*

Janvier 2016

Numéro 4

*Commune de Sainte-Anastasie*





COLLECTE  
ORDURES MÉNAGÈRES  
ET SÉLECTIVE  
PROPRETÉ URBAINE  
GESTION DE DÉCHETTERIES

627, ANCIENNE ROUTE D'AVIGNON  
30 000 NÎMES


**TEL. 04 66 38 19 60**  
**FAX : 04 66 39 10 55**

[HTTP://WWW.OCEAN-NIMES.NET](http://www.ocean-nimes.net)

# CARITA TPA

## TERRASSEMENT DIVERS

**06 27 26 24 54**  
[caritatpa@orange.fr](mailto:caritatpa@orange.fr)



145 Chemin rural n°8 des gours  
Aubarne 30190

### DEVIS GRATUIT

## TIXA - BETON



BÉTONS PRÊTS À L'EMPLOI  
BÉTONS DÉCORATIFS  
PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS  
Livraison toutes quantités

ou pris sous centrale

CD 22, le Village, 30190 DIONS

Port : 06 16 02 01 45

Tél./fax : 04 66 81 08 51

[tixabeton@wanadoo.fr](mailto:tixabeton@wanadoo.fr)

## Pose de clôtures Portails et portillons

### CLEMENTI BERNARD

- Affichage →
- Montage publicitaire →
- Pose de clôtures →
- Portails et portillons →



191 D 418 Russan  
30190 SAINTE-ANASTASIE

**Tél / fax : 04 66 63 12 95**  
**Portable : 06 71 97 48 08**

# INFORMATIONS PRATIQUES



**En raison de la modernisation de son standard, la Mairie change de numéro de téléphone !**

Un numéro provisoire a été mis en place au mois de Septembre.

**Celui-ci sera prochainement remplacé par un numéro définitif.**



## LA MAIRIE

110, rue de l'Hôtel de Ville Russan  
30190 SAINTE-ANASTASIE

Tél. 04 34 03 57 99 - Fax 04 66 81 02 28

Mail : [mairie@sainte-anastasiae.fr](mailto:mairie@sainte-anastasiae.fr)

Blog officiel de la commune :

[steanastasiiegard.canalblog.com](http://steanastasiiegard.canalblog.com)

## Jours et horaires d'ouverture de la Mairie au public

- Lundi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mardi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Mercredi : de 08h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30
- Jeudi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi
- Vendredi : de 08h30 à 12h00 - fermé l'après-midi



## Journal Municipal

Directeur de la Publication : Gilles TIXADOR

Conception et réalisation : Association « Sainte-Anastasiae Communication »

**Le Journal Municipal est distribué dans vos boîtes aux lettres et disponible sur le blog communal. Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à nous le signaler par mail : [steanastasielcommunication@orange.fr](mailto:steanastasielcommunication@orange.fr)**



*Un grand merci à Monique CAZEAUBON qui a si gentiment accepté que la photo qu'elle nous a confiée soit injustement « croquée » afin de pouvoir vous être présentée en couverture de ce journal. Vous pouvez admirer cette photo, dans son intégralité, dans les pages réalisées par l'Association Art et Culture.*

*Merci également à Elisabeth GRIESI pour nous avoir aimablement prêté ses cartes postales anciennes et bien sûr à Alain FOURES qui apporte toujours, avec sourire et bonne humeur, sa contribution photographique à la vie de notre village.*

## SOMMAIRE

Informations pratiques.....	p 1
Vie Municipale.....	p 2
Vie Locale.....	p 7
Vie Culturelle et Associative.....	p 24
Informations générales.....	p 38

**LES ARTICLES ET LES PHOTOS SONT PUBLIÉS  
SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS**

### Création - Maquette - Impression

Impression EDITIONS NORSUD Agence de Nîmes

62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert

[norsudnimes@orange.fr](mailto:norsudnimes@orange.fr)

Tél. 04 66 63 26 42 - [www.editionsnorsud.fr](http://www.editionsnorsud.fr)

Imprimé avec papier et encres respectant l'environnement



## PAROLES D'ÉLUS : Danièle POULLET, Conseillère Municipale

*Je réside à Sainte-Anastasia depuis 40 ans. D'origine parisienne, je me suis installée un temps en Camargue puis, avec mon époux et mes enfants, à Sainte-Anastasia. De résidence secondaire dans un*

*premier temps, notre maison est devenue notre résidence principale il y a déjà 25 ans. Nous avons choisi Sainte-Anastasia car ce village semblait calme et plaisant.*

*Nous y avons été agréablement accueillis par Fernand TIXADOR, le maire de l'époque et notre intégration s'est faite tout naturellement au fil du temps. Notre famille ne le regrette sans doute pas puisque nos enfants habitent également dans la commune.*

*Nous avons mis un moment à comprendre l'histoire de Sainte-Anastasia, le pourquoi de tous ces hameaux et je puis dire que nous nous sentons bien où nous sommes, quelle que soit l'appellation du lieu !*

*Prise par des obligations professionnelles et des horaires de travail qui m'éloignaient de la commune près de 12 heures au quotidien, je n'avais pas pris d'engagement dans la vie du village mais y participais dans la mesure de mes disponibilités.*

*Peu à peu, j'ai été consciente de certains problèmes qui me tenaient à cœur mais je n'ai pas trouvé les réponses attendues et ce, malgré les éléments précis dont je disposais. C'est pourquoi, après un certain nombre d'années, je me suis finalement rapprochée de l'équipe naissante qui se constituait alors. Je ne le regrette pas et j'espère qu'un sang neuf va faire progresser Sainte-Anastasia, seul but souhaité.*

*Je m'investis pleinement pour notre commune par une présence quotidienne en Mairie. Je prends en charge personnellement divers dossiers et principalement le suivi*

*des commandes et la gestion (de la réception du courrier et son enregistrement quotidien à la passation et réception des commandes, la vérification et l'enregistrement des factures, puis leur mise en paiement) ; nous avons découvert un arriéré de factures impressionnant à gérer, la dernière réclamation importante datant d'août dernier et les impayés les plus anciens remontant à 2005 ! Entre-temps, un travail acharné a permis de mettre en place des documents pourtant obligatoires qui n'existaient pas dans la structure communale. Leur rédaction en Mairie (et non par des organismes extérieurs, ce qui aurait été onéreux) a engendré des économies d'importance.*

*Je souhaite que, peu à peu, notre village retrouve une plénitude par le biais d'une meilleure situation financière même si les charges actuelles sont encore hors normes et augmentées entre-temps par les intempéries d'octobre 2014. Je suis également investie dans le domaine du patrimoine, même si les effets ne sont pas toujours visibles. Administrateur par ailleurs d'une structure nîmoise d'importance depuis de nombreuses années, avec un budget bien supérieur à celui de notre commune, je puis affirmer par expérience qu'ordre, gestion et suivi par des responsables ayant des connaissances de terrain selon les dossiers, sont la base de toute réussite et je m'y emploie sans compter à Sainte-Anastasia, étant plus dégagée maintenant au niveau de mon temps.*

*Je souhaite que tous les habitants de cette commune, y compris les nouvelles familles et celles qui s'apprentent à nous rejoindre sous peu, se sentent bien à Sainte-Anastasia et sachent aussi s'investir ici ou là... il y a tellement de petites choses à faire au quotidien pour rendre la vie, le voisinage, l'entourage plus attractif et plus agréable... pour soi-même... et pour tous !*

Danièle POULLET



Depuis le 01 octobre 2015, Madame Laurence DURAND est la nouvelle Secrétaire Générale de notre Mairie. S'appuyant sur de réelles compétences administratives, financières, juridiques et relationnelles, le nouveau « bras-droit » de Gilles TIXADOR aura fort à faire car le champ d'action qui lui a été confié est vaste. Dès son arrivée, Madame DURAND s'est immédiatement investie dans la gestion des dossiers en cours et c'est donc avec plaisir que nous lui souhaitons la bienvenue à Sainte-Anastasia !



# L'ÉDITORIAL DU MAIRE

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Une année de plus vient de s'écouler, une année de travail riche en expériences et en enseignements.

L'organisation administrative mise en place va permettre à notre collectivité de fonctionner, enfin, de manière « normale ». Aujourd'hui quelle que soit leur taille, toutes les communes doivent avoir la même rigueur, la même technicité dans le traitement de leurs dossiers, dans la gestion de leur personnel, de leur patrimoine ou de leurs finances. Cette absence de « méthode » ou de « suivi » a notamment fait perdre beaucoup d'argent à Sainte-Anastasié et l'a pénalisée pendant trop longtemps. Des mois durant, vos élus ont « piétiné » par manque de connaissances et de conseils. Néanmoins, la motivation et la persévérance ont permis, malgré tout, de maintenir le but que nous nous sommes fixés. Le récent recrutement d'une Secrétaire Générale expérimentée, dotée d'une vision nouvelle, objective et impartiale sur notre collectivité, va accélérer la mise en place de cette gestion rigoureuse, devenue impérative et que je souhaite pour notre commune.

Vous êtes nombreux à attendre la publication officielle de l'audit réalisé par la Chambre Régionale des Comptes. La procédure prévoit une publication du rapport définitif au printemps prochain qui vous sera commenté lors d'une réunion publique.

La préparation du budget 2016 est déjà en cours. Il sera réalisé en concertation avec notre trésorière et les services de la Préfecture auxquels j'adresse mes remerciements pour leur soutien technique sans faille et leur bienveillance à l'égard de notre commune tout au long de l'exercice écoulé. Les contraintes financières ne devant pas nous empêcher d'avancer, nous réaliserons divers travaux durant cette année : la construction d'un nouvel atelier municipal qui est en cours d'étude et des aménagements de voiries ou d'autres entretiens des bâtiments communaux, et ce sans pouvoir recourir à l'emprunt mais en privilégiant les économies de fonctionnement, les demandes de subventions et la mutualisation des opérations.

Tout comme vous, j'aimerais que les choses se concrétisent plus rapidement mais les circonstances font que la patience et la sagesse dans les prises de décision sont malheureusement de rigueur. Sachez que prévoir une augmentation d'impôts, même si elle nous est imposée et aussi minime soit-elle, n'est pas un moment agréable pour un élu. Alors, vous les quelques « reboussiers » qui à demi-mots regrettez, comme j'ai pu l'entendre, « l'âge d'or de la commune » et ses dépenses inconsidérées, prenez le temps d'imaginer les mesures fiscales impopulaires qu'imposerait un magistrat

insensible et mandaté, en prenant en charge nos finances communales...

Nous venons de recevoir le premier rapport d'étude hydraulique, sollicité il y a plus d'un an. Il met en évidence les carences, les dysfonctionnements et les mauvais calibrages de notre réseau pluvial. Cette étude, obligatoire, va guider les choix et les options techniques à valider lors de réalisation de futurs travaux, plus particulièrement à l'occasion de la reprise de la compétence « eaux pluviales » par Nîmes-Métropole dans les mois à venir.

Ce document vient également identifier les zones à risques dont certaines avaient fait l'objet de futurs projets d'urbanisation dans le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U), présenté par la municipalité dès les premiers jours de 2014 mais heureusement « retoqué » par la Préfecture. Le futur P.L.U que nous présenterons avant mars 2017 sera élaboré en concordance avec cette étude et les impératifs imposés par le Plan de Prévention des Risques Inondations (P.P.R.I).

Les événements dramatiques et douloureux que notre pays vient de vivre ne doivent pas nous enlever l'enthousiasme qui nous anime, une nouvelle année s'ouvre à nous. Souhaitons que l'élan républicain et le retour de valeurs trop souvent oubliées qui a suivi cette tragédie se poursuive tout en gardant une pensée émue pour les familles des disparus.

Il me paraît important que notre commune soit connue autrement que par les difficultés quelle rencontre, c'est pour cela que j'ai proposé à son Président que les vœux de la Communauté d'Agglomération de Nîmes-Métropole se déroulent à Sainte-Anastasié.

Une fois de plus, je voulais saluer l'implication des personnels communaux, des associations ou des simples citoyens qui œuvrent pour le bien commun... pour Sainte-Anastasié tout simplement !

Que vous souhaiter ? Traditionnellement, la santé bien sûr, la prospérité et beaucoup d'amour. Que souhaiter à notre village ? L'unité et la fraternité indispensables pour nous permettre d'avancer ensemble vers un seul objectif : mieux vivre à Sainte-Anastasié.



**Gilles TIXADOR**  
Maire de Sainte-Anastasié

Bonne et Heureuse Année 2016  
Gilles TIXADOR



Le Maire et les membres du Conseil municipal  
vous présentent leurs meilleurs vœux pour **2016**  
et vous donnent rendez-vous  
le **Dimanche 10 janvier à 12h00**  
à l'Espace Paul MAUBON  
pour partager un moment de convivialité



*Après 18 mois de présence en Mairie, plusieurs dysfonctionnements sont apparus évidents. La manière de travailler, la présence simultanée de plusieurs élus, les nouvelles obligations en matière de traitement des données, les possibilités offertes par la présence de la fibre optique dans les locaux : autant de raisons de moderniser et réorganiser le fonctionnement de la téléphonie et de l'informatique au sein de la Mairie.*

*Le déplacement de la salle du conseil municipal dans le bâtiment voisin a permis une nouvelle affectation des bureaux plus rationnelle et plus fonctionnelle. Avec comme leitmotiv permanent la maîtrise des dépenses, le matériel informatique a été optimisé en quantité et en qualité. Désormais connectés à la fibre, les ordinateurs reliés en réseau permettront à chacun de travailler sur les différents logiciels sans changer de poste. La sauvegarde des données communales sera, pour des raisons de sécurité, confiée à un « cloud ». Par la même occasion, une nouvelle messagerie permettra une répartition et un traitement plus rapide des mails par les élus et le personnel administratif.*

*La téléphonie vétuste a également profité de l'arrivée de la fibre dans les locaux de la Mairie. C'est ainsi que le rez-de-chaussée et l'étage sont désormais équipés d'un réseau câblé qui permet à la fois de connecter les téléphones et les ordinateurs sur les mêmes prises.*

*En vue de faire des propositions de forfait avantageux en matière de téléphonie (via la fibre optique) aux communes membres, Nîmes-Métropole a proposé à la Municipalité d'expérimenter durant quelques mois ce nouveau mode de communication et ce, à titre gratuit. A terme, la Communauté d'Agglomération souhaite proposer des « packs » incluant le matériel, les communications et la maintenance, le tout moyennant un forfait annuel ayant comme critère d'être économiquement concurrentiel par rapport aux divers opérateurs actuels du marché. A l'occasion de ces modifications techniques mais également administratives, il est apparu que notre commune a continué de payer un abonnement chez Orange pour un matériel dont deux lignes téléphoniques étaient en panne depuis... 2005 !*

## LA DIFFUSION DES COMPTES-RENDUS

La municipalité diffuse, en toute transparence, l'intégralité des comptes-rendus de conseils municipaux. Ceux-ci sont à votre disposition sur le blog communal et en mairie. Compte-tenu du nombre important de conseils municipaux au cours de l'année et de la place considérable qu'occuperaient les comptes-rendus dans les journaux municipaux, la municipalité propose en 2016, comme en 2015, l'intégralité des comptes-rendus de l'année écoulée sous la forme d'un livret. **Par souci d'économies, le tirage des livrets se fait sur inscription au secrétariat de la mairie avant le 31 janvier.**



**Coût du Journal Municipal n°4 pour notre commune : 0 euro !**  
**Conception et réalisation : Association Sainte-Anastasia Communication**



## HABITANTS DE SAINTE-ANASTASIE, SAVIEZ-VOUS QUE...



Par ordonnance du 8 juillet 1814, Louis XVIII annule le changement de nom de multiples communes françaises, imposé le 16 octobre 1793 (25 Vendémiaire an II) par les sans-culottes. En effet, au cours de cette période agitée, les villes et villages dont le nom revêtait une consonance jugée par les révolutionnaires trop religieuse ou monarchique, ont vu celui-ci modifié, voire transformé, en un toponyme plus républicain.

Ainsi les noms contenant les mots : Notre-Dame, Saint/Sainte, Évêque, Abbaye, etc... ont dû disparaître, comme tous ceux comportant une référence à l'Ancien Régime : Roi/Roy/Roye/Réal/Louis/, Château/Castel/, Comte, Noble, etc...

GARD		
AGUES-MONTES	Ch.-l. de canton	Fort-Polletier
BARON	C. de St-Christes	Déa-la-Montagne
BEAUCAMER	Ch.-l. de canton	Pont-National
CABRIANET	C. de Vézénobres	Béthair-de-la-Garde
COFFY	C. d'Arzon	Port-du-Gard
GORCELLES	C. de Gorboussan	Montagne-Contoules
JONQUILLAS-ET-ST-VICENT	C. de Bessèze	Vincent-du-Gard
PARROUSSAN-VIEUX	C. de Vigau	Commune-des-Monts
PORT-ST-ESPIRIT	Ch.-l. de canton	Monts
SABRAN	C. de St-André-de-Valborgne	Pont-sur-Rhône
ST-ARNAUD	C. de St-Pierre-des-Vieux	Union-la-Montagne
ST-ALEXANDRE	C. de St-Pierre-des-Vieux	Mazat-de-Bruguès
ST-AMAND	Ch.-l. de canton	Roquebrun
ST-ANASTASIE	C. de St-Christes	Pont-Cornu
ST-ANASTASIE-DE-TROCHAS	C. de Laval	Montauri
ST-ANASTASIE-DE-VALBORGNE	Ch.-l. de canton	Le Pradel
ST-ANASTASIE-DE-MAJENCEULES	C. de Valleguagne	Valbargne-du-Gard
ST-ANASTASIE-DE-ROQUEPERTUIS	C. du Pont-St-Espirit	Majenceules
ST-ANASTASIE-D'OLÉARGUES	C. de Lussan	Majenceules-l'Hérault
ST-BASILE-DES-CAROLLES	C. de Lodézac	Roquepertuis
ST-BENOIT	C. d'Arzon	Oleyracgues
ST-BONNET-DE-SALLES	C. de Lussan	Bellevue-la-Montagne
ST-BONNET	C. de St-André	Bonnet-du-Gard
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Mont-Bonnet
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Mont-Usseu
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Mont-Truffier
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Mont-aux-Truffes
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Andorge-le-Gardon
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Boouregard
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Pont-Auzan ou Auzan
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Rodières
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Cosme
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Mont-Bias
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Caramauls
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Pont-d'Enry
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Etienne-de-Lons
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Souviagnues-Escotte
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Sorts
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Casteperrit
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Mont-Félix-de-Pallières
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Firmin-les-Orts
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Mont-Mayard
ST-BONNET-DE-MONTAURI	C. de St-André	Montmajor

C'est ainsi que la commune de Versailles a été renommée « Berceau de la Liberté », Monaco « Fort-Hercule », St-Lô « Rocher de la Liberté », Chantilly « Champ-libre » et Marseille dénommée « Ville-sans-nom » parce qu'elle s'était élevée contre le parti de Robespierre...

Plus proches de nous, Sainte-Cécile-d'Andorge est devenue à l'époque « Andorge le Gardon », Saint-Jean-du-Gard « Brion-du-Gard », Beaucaire « Pont-National », Saint-Geniès de Malgoirès « Mont Esquille » et Saint-Christes « Beauregard ».

Nous n'avons pas échappé à cette mesure et la commune de « Sainte-Anastasia » s'appelait, sous la Révolution, « **MONTAURI** ».

Une réunion publique d'information sera organisée dans les mois à venir afin de vous présenter d'une part un bilan des deux années de gestion communale écoulées et d'autre part les conclusions de l'audit réalisé par la Chambre Régionale des Comptes. En raison des délais impératifs liés à la procédure, la date de cette réunion ne peut être fixée au jour de parution de ce Journal et vous sera communiquée ultérieurement.





## « PAROLE AUX FEMMES... »

Le 29 avril 2015, la France a fêté le 70<sup>ème</sup> anniversaire du premier vote effectif des femmes. C'est en effet le 29 avril 1945, à l'occasion des élections municipales, que les femmes votent pour la première fois. En pouvant voter et être élues, elles entrent dans la sphère publique et politique.

Il faudra attendre à Sainte-Anastasia le 06 mars 1983 pour que des femmes fassent leur entrée au Conseil Municipal. Il s'agissait de Mesdames Yvonne JOLIVET et Danièle CHABAUD. Le maire élu quelques jours plus tard fut Fernand TIXADOR. Les autres conseillers municipaux à l'époque étaient : Dominique ROBERT, Pierre PANAFIEU, Francis AGUERA, Marc ALTIER, Jean-Marie GALTIER, Maurice DE GIRARD, Bernard DEYLAUD, René FRES, Paul BOIRAL, René CHABAUD, Henri CHABAUD et Gilbert MERIC.

### HOMMAGE À ODETTE ROQUE

Odette ROQUE née BAY est née le 04 janvier 1926 à Arpaillargues. Son père, ouvrier agricole, décide en 1945 de venir chercher du travail à Sainte-Anastasia, tout d'abord à Russan, puis à Vic. C'est ainsi qu'un jour de 1946, Alphonse ROQUE tombe sous le charme d'Odette BAY. Ils se marieront en 1947 et auront 3 filles : Elisabeth, Huguette et Maryse (mais également 3 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants).

Quand on demande aujourd'hui à Elisabeth de quelle façon dépeindre le mieux sa maman, elle répond sans hésiter : la bonté et l'amour qu'elle savait offrir aux autres, à sa famille bien sûr, mais aussi à ses amis et ses voisins.

Le quotidien d'Odette se partageait entre le travail aux champs avec Alphonse, la couture (et notamment le crochet qu'elle pratiquait avec dextérité), la lecture, les courses de taureaux et les jeux qu'elle trouvait dans le journal (« sans oublier les meringues qu'elle cuisinait... », tiennent à préciser ses arrière-petites filles, Maud et Romane).

Une femme néanmoins pas tout à fait comme les autres, car dès 1961, sur les conseils d'un instituteur « éclairé », Odette a passé et réussi son permis de conduire ; elle fut donc l'une des premières femmes de notre commune à conduire une 4CV ! C'est ainsi qu'elle pouvait aller chercher ses filles, scolarisées à Uzès, faire les marchés pour vendre la production et rendre de nombreux services à la communauté. Odette s'est éteinte dans son sommeil le 20 mars 2015 à l'âge de 89 ans. La présence, la pensée et les attentions de tous ceux qui ont accompagné Odette dans son dernier voyage ont apporté beaucoup de réconfort à sa famille. Elisabeth, Huguette et Maryse tiennent du fond du cœur à les en remercier.



### Le saviez-vous ?

La Duchesse d'Uzès obtient le premier « certificat de capacité » (ancêtre du permis de conduire automobile) accordé à une femme en France en 1898. Elle a 51 ans. Elle est aussi la première femme verbalisée pour excès de vitesse, un mois et demi plus tard...

La presse du moment relate sa condamnation par le tribunal de simple police de Paris, à 5 francs d'amende pour un excès de vitesse commis au bois de Boulogne, à près de 15 km/h au lieu des 12 km/h maximum autorisés par l'ordonnance du 14 août 1893 sur la vitesse des automobiles « dans Paris et dans les lieux habités ». Passionnée de progrès, militante de l'émancipation féminine, elle fonde l'Automobile Club féminin en 1926 à l'âge de 79 ans...







## STOPPER LA PROLIFÉRATION DES CHATS ERRANTS

Nous avons tous pu le constater. Le nombre de chats errants dans notre village est en constante augmentation. Outre le risque sanitaire pour les autres animaux domestiques et les nuisances diverses, la prolifération ne peut malheureusement qu'exacerber les tensions. Rappelons-nous, il y a quelques mois, les actes de violence inadmissibles commis dans le quartier de la place de Russan où plus d'une vingtaine de chats ont été empoisonnés au cours de la même nuit.

100.000 animaux sont abandonnés chaque année. Les chats errants, sur le territoire français, se comptent par millions et les refuges comme les associations sont submergés. Au plan national, des campagnes de sensibilisation sont régulièrement organisées pour « éduquer » les propriétaires à prendre soin de leurs chats. Prendre soin, ce n'est pas uniquement nourrir, c'est aussi stériliser.

Une chatte peut avoir 120 à 150 chatons dans sa vie, qui, à leur tour, participeront à la prolifération féline. Que deviendront tous ces chats ? Sur la totalité, très peu trouveront une famille, les autres continueront à errer, certains s'ajouteront au nombre déjà considérable de chats placés dans les refuges et les derniers subiront empoisonnements, maltraitance, laboratoires ou vivisections.

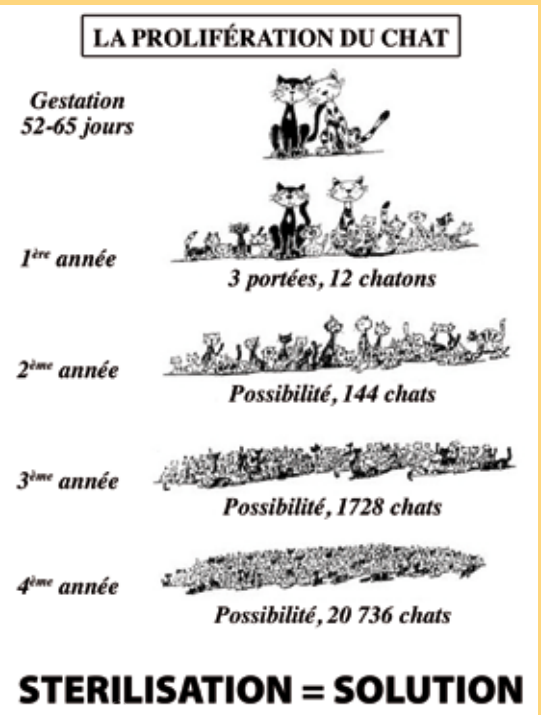
Un collectif « chats - 100% stérilisation obligatoire » a été créé au plan national fin 2014 et des stratégies proposées au Gouvernement (notamment la stérilisation obligatoire quand un chat est cédé à autrui ou l'institution d'un tarif plafonné pour la stérilisation...). En outre, depuis le 01 janvier 2015, la loi a évolué. « Les chats «errants» doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés ».

A Sainte-Anastasia, les bonnes volontés sont nombreuses et les amoureux des chats ne manquent pas. Une association vient de voir le jour dans notre commune : « **Les chatgabonds** ». C'est en souhaitant simplement « faire quelque chose » devant la prolifération galopante des chats de leur quartier que Véronique MAJEWSKI et Josiane FOURES ont sollicité l'aide de la Société Protectrice des Animaux de Vallérargues et de l'Association des Chats Libres. Grâce à leur intervention, 11 chats errants ont été capturés, identifiés (au nom de la commune comme désormais le prévoit la Loi) et stérilisés. Ces démarches ont été prises en charge de façon exceptionnellement gratuite par ces deux organismes et les chats relâchés sur les lieux de leur capture.

En créant cette association, Véronique et Josiane se fixent plusieurs objectifs : sensibiliser la population, protéger et tenter, grâce à la bonne volonté et la participation du plus grand nombre, de faire stériliser le maximum de chats sans famille !



L'Association « **Les chatgabonds** » présente son Bureau :  
Présidente : Véronique MAJEWSKI (Tél. 06.13.36.01.67)  
Secrétaire : Josiane FOURES  
Trésorière : Jocelyne MAJO





## RÉSULTATS RECENSEMENT

En Janvier 2015, notre commune a procédé à l'enquête de recensement. L'INSEE nous a adressé les résultats suivants :

- Total des logements enquêtés : **823**
- Logements non enquêtés : **14**
- Total logements : **837**
- Total de la population : **1630** (qui ne comprend pas la population des logements non enquêtés et la population recensée dans d'autres communes).



## LA POSTE CHANGE SES HORAIRES

Malgré le départ à la retraite de l'employé affecté au site, la Poste a souhaité maintenir en activité l'agence postale située à Russan et proposé de conserver l'ouverture actuelle du lundi au vendredi mais de supprimer le service le samedi matin, qui correspond au jour où la fréquentation est la plus faible.

**Les horaires d'ouverture de la Poste sont donc désormais les suivants :  
de 08h45 à 11h45 (du Lundi au Vendredi)**

## LES ENCOMBRANTS

Notre commune bénéficie d'une collecte des encombrants le premier mardi de chaque mois. Nous vous rappelons que les usagers désirant bénéficier de ce service doivent en faire la demande soit :

- Par téléphone au 04.66.02.54.54
- Ou en adressant un formulaire (téléchargeable sur le blog communal ou sur le site de Nîmes-Métropole : [www.nimes-metropole.fr](http://www.nimes-metropole.fr)) par fax au 04.66.75.62.68
- ou par courrier à :  
Nîmes Métropole DCTDM, 3 rue du Colisée, 30947 Nîmes Cedex 9



**N'oublions pas que la propreté de notre commune est l'affaire de tous !**

## RAPPEL : CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

Les cartes d'accès exceptionnel vous permettant d'accéder à la déchetterie, sous certaines conditions, sont valables pour l'année en cours. Elles sont donc renouvelables. Leur limite de validité risque de vous empêcher l'accès au site. Pensez à la renouveler !

### : LA STATION D'ÉPURATION

- Le manque de communication et la manière dont ce projet a été préparé et présenté (ou non présenté...) à la population au même titre que les choix qui ont été définis sont matière à suspicion permanente.

Cette station d'épuration a été imposée à la nouvelle équipe municipale qui devra, malgré tout, en assumer l'héritage. Vos élus, conscients que les choix techniques qui vont être validés et réalisés seront irréversibles, souhaitent obtenir le maximum d'informations et de garanties sur le respect des engagements pris par Nîmes-Métropole en matière de nuisances de toutes sortes et d'intégration paysagère. L'implication d'élus locaux dans la réalisation du cahier des charges de l'appel d'offres ou la mise en place de critères particuliers auraient été appréciées et perçues comme un gage de transparence supplémentaire.



- **Des habitants de Sainte Anastasie soucieux du respect du cadre de vie communiquent :**

Citoyens de la commune, nous souhaitons défendre le caractère rural de Sainte-Anastasie. Malgré l'état d'avancement du dossier, nous ne sommes pas résignés et nous voulons faire évoluer le projet afin qu'il puisse bénéficier d'une meilleure insertion dans notre environnement.

Rappelons les faits :

Le 2 juin 2015, le président de Nîmes-Métropole, sollicité par notre Maire, a participé à une réunion d'information organisée, plutôt « orientée », sur les travaux des réseaux entre la Calmette et Sainte-Anastasie. Le débat houleux n'a apporté de précisions ni sur le projet ni sur son planning.

Devant ce manque de transparence, nous avons créé un Collectif et recherché tous les documents ouverts sur ce projet. Le constat montre non seulement des incohérences mais également des écarts entre les obligations et le projet.

Quelques exemples :

- Le rejet de la station d'épuration se fait via un fossé communal et un bras mort privé du Bourdic, ce qui est pour ce dernier point interdit par l'arrêté de juin 2007.
- L'arrêté préfectoral impose une côte minimum (altitude) de 71m NGH pour les bâtiments, ce qui n'est pas respecté dans le dossier de consultation des entreprises.
- Il n'y a pas de prise en compte de l'effet de ruissellement sur la station d'épuration (comme l'épisode cévenol d'octobre 2014 avec le passage des ruissellements sur ce site). Il y a donc des risques manifestes d'arrêt de fonctionnement de cette station si de tels événements venaient à se reproduire.
- La commune n'est pas associée au projet d'insertion paysagère et environnementale de la station d'épuration (ce qui était pourtant une promesse de Monsieur LACHAUD lors de la réunion du 02 juin). Ce projet en cours de consultation amène une image négative pour les vins AOP Duché d'Uzès (vignes à proximité).
- Le passage des réseaux secs et humides sur le pont de Dions n'a pas résisté au premier épisode cévenol de 2015....
- La consultation des entreprises a été lancée sans aucune information pour la commune de Sainte Anastasie.

Devant tous ces points négatifs, nous n'avons pas sombré dans la résignation et avons questionné Nîmes Métropole fin juin 2015. La réponse ne nous apporte aucune précision et se résume à une copie des réponses apportées aux questions de nos élus un an auparavant ! De même, questionnée par courrier, la Préfecture n'a toujours pas donné de réponse à ce jour. Même si nous avons été conviés à une réunion, certes constructive, dans les locaux de Nîmes Métropole le 3 novembre 2015, aucune action concrète à ce jour ne laisse présager un réel changement laissant même penser que les services « jouent la montre » !

Notre Collectif a déposé un recours concernant l'arrêté préfectoral devant le Tribunal Administratif le 13 novembre 2015 (avant la fin du délai légal de recours fixé au 20 novembre 2015).

Actuellement, nous terminons l'étude du dossier de consultation et regardons la possibilité de le faire évoluer. Nous demandons à la Communauté d'Agglomération que nos élus soient intégrés à la commission d'appel d'offres qui attribuera le marché de réalisation de cette station et qu'ils puissent donner un avis sur un projet qui impacte notre commune.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur notre action, contactez-nous : Jean MINIER au 06 74 26 23 64



## **DES TRAVAUX... malgré tout !**

En dépit des difficultés financières rencontrées par notre commune, la Municipalité se devait d'entreprendre en 2015 un certain nombre de travaux indispensables.

Les démarches inlassablement entreprises par la Municipalité auprès des différentes institutions ont abouti au versement de plusieurs subventions qui ont permis d'entreprendre, sans qu'aucun emprunt n'ait été contracté, quelques travaux...

### **... A L'ÉCOLE**

L'installation de la nouvelle chaudière se poursuit. Une extension de réseaux vers le bâtiment qui abrite la cantine a été réalisée et des radiateurs installés dans le réfectoire, les toilettes (un nouveau chauffe-eau a également été installé dans ce même local) et la classe qui se trouvent au rez-de-chaussée. A l'occasion de l'enfouissement de ces nouveaux réseaux de chauffage, une dérivation a été prévue au niveau du préau permettant un raccordement si un aménagement clos de cet espace devait intervenir un jour. De plus des gaines en attente ont été posées afin de permettre de futures extensions de réseaux (téléphone, internet...) vers ce bâtiment.



Après une révision générale du circuit et des éléments de régulation du chauffage par le prestataire, la chaudière au fuel (conservée en secours) qui a été déplacée et révisée, a été mise en service le temps que les essais de la nouvelle chaudière et la mise au point des installations soient effectués par les techniciens.

Les vacances de Toussaint ont été l'occasion de travaux de rénovation des sanitaires et communs de l'école. Des toilettes ont été carrelées et d'autres, dont les faïences tombaient, ont été réparées. Des travaux de peintures au niveau des portes, murs, plafonds et autres rampes ou tuyaux ont permis de finaliser ce rafraîchissement bien nécessaire. D'autres périodes de vacances scolaires seront l'occasion de poursuivre ces travaux de maintenance.

Lors de la visite de notre école communale par les services Incendie, plusieurs préconisations ont été listées afin d'améliorer la sécurité. Parmi elles, des rideaux devaient être changés. Convaincus que ce sont « les petits ruisseaux qui font les grandes rivières », Madame Danièle POULLET, conseillère municipale, a fait cadeau des tissus conformes aux normes anti-feu et assuré leur confection tandis que le Maire prenait personnellement à sa charge les anneaux et leur pose.

### **... DE VOIRIES**

Les habitations des deux villages de Russan et Aubarne sont maintenant réunies suite à la réalisation du lotissement du « Domaine d'Héloïse ». Ce programme a occasionné la création d'une nouvelle voie qui relie maintenant la Rue du Gour du Loup à la Rue des Meyrannes en passant par l'impasse des Amandiers. Cette impasse, dont une partie va desservir le lotissement, ne pouvait rester en terre battue et sans éclairage public. La municipalité, qui a pris ce projet en cours de réalisation, a décidé de procéder à des travaux permettant un aménagement total de cette partie communale de chaussée. Ainsi après de nombreux échanges « constructifs » avec le promoteur HECTARE et l'entreprise CABRIT TP, un ensemble de travaux a été validé. Un fourreau permettant l'enfouissement du dernier câble aérien et cinq nouveaux points d'éclairage public ont été posés. Un enrobé (plus résistant au ruissellement que le bi-couche) et des bordures de trottoirs sont venus finaliser l'aménagement de cette impasse. Un aménagement ultérieur du passage piétons situé en bout de l'impasse des Amandiers est d'ores et déjà envisagé.





## **DES TRAVAUX... malgré tout !**



### **... D'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

Dans certains quartiers de la commune, l'éclairage public était très dégradé. Une fois de plus, il a fallu pallier à l'urgence tout en organisant le futur et ce, afin d'optimiser les délais, la qualité et le coût des interventions.

En 2015, un investissement sur 14 points lumineux a été réalisé. Un contrat de maintenance a été signé avec un prestataire. D'une durée inférieure à une année, ce contrat sera négocié à nouveau en 2016 avec comme but la mutualisation de cette prestation avec d'autres communes voisines, ce qui permettra de faire baisser les coûts.

Afin de localiser plus rapidement les pannes, une cartographie et un étiquetage sont en cours de réalisation. A l'occasion de cet inventaire, une fiche technique de chaque point lumineux a été réalisée par le prestataire. Cette opération a permis également d'effectuer des réparations et remises à niveau de plusieurs dizaines d'équipements pour une somme forfaitaire très intéressante.

Dès que l'étiquetage sera effectué par village ou hameau (ex : R 82 pour Russan), il vous sera facile de signaler une défaillance à la mairie (éclairage éteint ou intermittent). L'intervenant, quant à lui, n'aura qu'à suivre son GPS pour se rendre sur le point concerné.

Notre vaste commune va compter bientôt près de 400 points lumineux d'éclairage et des investissements réguliers et subventionnés permettront une remise à niveau progressive du parc. L'installation de nouveaux matériels engendrera une économie d'énergie tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

### **... DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE**

Suite à un inventaire des biens mobiliers contenus dans nos églises communales réalisé il y a quelques mois, il a été proposé à notre commune l'inscription d'un tableau du 17<sup>ème</sup> siècle au titre des Monuments historiques.

Ainsi le 12 novembre dernier lors de la réunion annuelle de la Commission Départementale des Objets Mobiliers, à laquelle participait votre Maire, l'inscription de cette œuvre de 220 cm de hauteur et de 186 cm de largeur, intitulée « Vierge de miséricorde en présence de nombreux saints » a reçu un avis favorable à l'unanimité.



Cette nouvelle ne fait que motiver encore plus vos élus dans la recherche de solutions qui permettront de trouver les financements nécessaires au commencement des travaux de rénovation de l'église de Russan, travaux nécessaires pour rendre son écrin à l'œuvre de Sigalon !



## LE CHEMIN DE BLAUZAC

Nombre d'habitants de Sainte-Anastasie utilisent régulièrement le chemin rural 24 qui permet de rejoindre plus rapidement Blauzac. Cette voie relève du domaine communal de Sainte-Anastasie alors que l'autre partie (sur la commune de Blauzac) est une Route Départementale et relève donc du Conseil Départemental. Après divers échanges téléphoniques à ce sujet avec les responsables de l'Unité Territoriale d'Alès du Conseil Départemental, le Maire a demandé par courrier la rétrocession au Département des quelques centaines de mètres de voirie appartenant actuellement à Sainte-Anastasie afin qu'il en assure à l'avenir la maintenance et l'entretien.

## DE NOUVEAUX LAMPADAIRES SUR LA PLACE DE RUSSAN

Sur la place de la fontaine à Russan, des réverbères vétustes et dégradés ont été remplacés par la société SPIE qui assure désormais la maintenance de l'éclairage public communal. Des globes manquants, les autres obsolètes, des socles cassés : autant de raisons pour lesquelles ces changements devenaient impératifs. Un remplacement de mât à l'identique et le montage de lanterneaux de style ont été réalisés suite à une proposition intéressante de notre nouveau prestataire. Un matériel d'occasion, dont la partie électrique a été remise à neuf, a donc été installé. Le tout avec un prix inférieur d'environ 60 % par rapport au tarif catalogue... pose comprise.



## UN AMÉNAGEMENT À VIC

Il est de notoriété que l'approche de la RD18 depuis le hameau de Vic est délicate et accidentogène. Depuis de nombreuses années, plusieurs projets d'aménagement ont été étudiés par le Conseil Départemental pour sécuriser les lieux et réduire la vitesse des véhicules. Afin qu'une solution soit étudiée et après avoir reçu une délégation d'habitants de Vic, le Maire a sollicité par courrier Monsieur Denis BOUAD, Président du Conseil Départemental et lui a communiqué la pétition qui lui avait été remise en Mairie par cette délégation. Dans l'attente de voir ce projet se concrétiser, un arrêté municipal a été pris qui va permettre de déplacer les panneaux d'entrée et sortie du village sur la RD18 de part et d'autre du carrefour. Cette nouvelle signalisation va réduire la vitesse autorisée à 50 km/h sur cette portion de route. En outre, un rendez-vous entre le Maire et des techniciens du Conseil Départemental est d'ores et déjà fixé sur site début janvier 2016.



Afin de permettre aux habitants de la commune d'utiliser librement le stade de football, la Municipalité avait décidé d'en laisser le libre accès. Depuis plusieurs mois, des riverains excédés se plaignent régulièrement, et à juste titre, des nuisances sonores à des heures indues d'une minorité utilisant le stade comme terrain de jeux qui n'ont rien à voir avec le football. Dommage...



Les bénévoles sont la pierre angulaire d'une commune. Sans eux, peu ou pas d'activités ! Alors BRAVO et MERCI à toutes celles et tous ceux qui, tout au long de l'année 2015, ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur passion pour que vive Sainte-Anastasie !

## Retrouvons notre Histoire...



Vers 1900

*Si vous avez en votre possession d'autres photos anciennes de notre commune,  
N'hésitez pas à nous contacter : [steanastasielcommunication@orange.fr](mailto:steanastasielcommunication@orange.fr)  
Nous serons heureux de les diffuser*

## LA FETE VOTIVE 2015



*Cette année encore, l'Association Sainte-Anastasia en Fête a organisé une Fête Votive particulièrement réussie. Grâce à une programmation riche et variée, la population s'est retrouvée durant quatre jours sous un soleil qui, cette année, avait bien voulu être totalement de la partie. Repas, bal, concours de boules, apéro mousse et bien sûr les incontournables enciero et abrivado ont permis à tous de passer de très bons moments.*

*Le Président, Daniel GRIOLET, tient à remercier personnellement les nombreux bénévoles et tout particulièrement les jeunes du village qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que ces festivités se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Ils sont attendus encore plus nombreux en 2016 ! Il remercie également la Municipalité et ses employés ainsi que tous les sponsors sans lesquels cette fête ne pourrait avoir lieu ! Comme en 2014, la société APEX de Nîmes a gracieusement prêté le véhicule utilisé pour les Aubades et Monsieur le Maire a pris en charge personnellement les frais d'essence.*





## LA FETE VOTIVE 2015



### L'Association Sainte-Anastasie en Fête présente son nouveau Bureau :

Président	Daniel GRIOLET
Vice-Président	Régis VENCHIARUTTI
Trésorière	Aurélie VENCHIARUTTI
Vice-Trésorière	Laura MONZAT
Secrétaire	Christelle SERRE
Vice-Secrétaire	Jonathan ALTIER

### Bilan financier de la Fête Votive :

Dépenses : 39.120,89 euros

Recettes : 45.308,81 euros

Bénéfice : 6.187,92 euros



**La Fête Votive en 2016 ?  
du 28 au 31 juillet...**





## La commémoration du 11 novembre

A l'occasion de la commémoration du 97<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la population de Sainte-Anastasie s'est retrouvée, comme chaque année, pour honorer ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Autour d'un public venu nombreux et en présence d'un détachement du 4<sup>ème</sup> régiment du matériel, la Municipalité, accompagnée de représentants des anciens combattants et de militaires en activité habitant notre commune, a célébré la fin de la première guerre mondiale.

Après la lecture des messages officiels et l'interprétation de la Marseillaise par Océane, une jeune fille du village, le Maire, Gilles TIXADOR, a déposé devant le Monument aux Morts une gerbe confectionnée par des enfants.



A l'issue de la cérémonie, un moment de convivialité a été partagé dans la cour de la Mairie.



## LES T.A.P. PARTICIPENT A LA COMMÉMORATION

La cérémonie a pris cette année une connotation particulière puisqu'à l'initiative de Monsieur le Maire, une gerbe a été confectionnée par des enfants de la commune, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Ces enfants, âgés de 7 à 10 ans, ont en effet réalisé avec beaucoup de patience et de conviction une magnifique gerbe en papier crépon sous les conseils éclairés de Sandrine

GIRR, leur aide-éducatrice. Sur un support en contreplaqué, ce sont plus de



75 fleurs de couleur bleu, blanc, rouge qui ont été apposées par une vingtaine d'enfants particulièrement fiers d'apporter leur contribution à cette journée symbolique. La créativité et l'imaginaire étaient donc, cette année, au rendez-vous de cette commémoration.



**Le 29 mai 2016** est la date choisie pour la commémoration internationale des cent ans de la Bataille de Verdun. Cette date est symbolique. C'est celle qui avait été choisie par le Général de Gaulle pour célébrer le cinquantième en 1966. C'est également un choix historique puisque c'est en juin que la bataille avait tourné au profit des armées françaises



## LA CRÈCHE

Il y a un an encore, personne n'osait se prononcer sur le devenir de notre crèche tant la situation financière était compliquée. Un courrier adressé par le Maire de Dions et moi-même à Monsieur le Préfet du Gard a eu le mérite de déclencher une prise de conscience sur le rôle essentiel de cette structure en milieu rural mais également sa gestion passée contestable.

Toutefois, malgré les économies importantes préconisées en matière de fonctionnement, un financement exceptionnel a été alloué à notre Syndicat afin de réaliser des travaux d'entretien et de remise aux normes du bâtiment imposés par la Protection Maternelle Infantile (P.M.I.) du Conseil Départemental.

La fermeture, durant le mois d'août 2015, a permis la réalisation des travaux les plus lourds nécessitant une fermeture totale de l'établissement durant plusieurs semaines. Ainsi, les structures de la charpente métallique extérieure, dont des particules tombaient au sol et pouvaient être ingérées par les enfants, ont été décapées, traitées et peintes. Les peintures intérieures d'origine ont été « rafraîchies » et les revêtements de sols plastiques (qu'un rapport du Centre de Gestion du Gard datant de 2013 évoquait pour des raisons de sécurité) ont été entièrement changés au niveau des parties communes. D'autres travaux d'aménagement extérieur quantifiés et budgétisés seront réalisés dès l'obtention des subventions demandées.

Un financement a permis le changement tant attendu de la machine-à-laver la vaisselle qui sera rehaussée grâce à un support adapté permettant la manipulation plus facile des paniers de lavage.

Plusieurs séances de travail, à l'initiative de la Préfecture du Gard, ont été organisées dans ses locaux. Unanimes sur la légitimité et l'utilité de cette structure, tous les acteurs concernés par la petite enfance participent activement à ces réunions pour trouver des solutions. Même si la gestion rigoureuse actuelle a permis d'établir un budget 2015 à l'équilibre, les divers partenaires souhaitent que les exercices suivants soient envisagés dès maintenant et que des solutions soient trouvées afin de garantir la pérennité de cette crèche. Outre les économies à réaliser impérativement en matière de fonctionnement, des nouvelles sources de revenus doivent être trouvées, faute de reprise de compétence « petite enfance » par la

Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole. La participation des familles étant conditionnée aux ressources, plusieurs scénarios ont été envisagés dont une possible participation financière des communes non membres du Syndicat et ce, en fonction du nombre d'enfants inscrits. Une gestion économe et rigoureuse du SIVU des Meyrannes a permis de diminuer considérablement les participations des deux communes membres (Dions et Sainte-Anastasia) afin qu'elles deviennent supportables par leurs budgets respectifs. **Ainsi, le montant record des participations qui a été imposé aux deux nouvelles équipes municipales quelques semaines après les élections est passé pour Sainte-Anastasia de 170.800 euros en 2014 (absorption intégrale du crédit de 80.000 euros contracté en 2013 pour financer du fonctionnement) à 63.865 euros soit près de 107.000 euros d'économies...**

Après Sainte-Anastasia, les communes qui comptent le plus grand nombre d'enfants inscrits à la crèche 1,2,3 soleil sont Saint-Chaptes et La Calmette. A ce jour, ces collectivités ne participent pas au financement de ce Syndicat et aucune participation financière ne leur a encore été officiellement demandée.

Contrairement aux annonces faites par leurs élus par voie de presse (Midi-Libre et journal communal), les enfants de ces communes continueront à être accueillis dans cette structure et en aucun cas, une tarification majorée ne sera appliquée aux familles. En effet, si nous refusions ces enfants, le taux de remplissage et de facturation diminuerait et mettrait encore plus en péril l'équilibre financier de la structure. Les propos tenus par les Maires de Saint-Chaptes et La Calmette ne sont donc que pure affabulation et ne reflètent manifestement pas l'esprit communautaire tant prôné par ces mêmes élus dans d'autres domaines...

Gilles TIXADOR  
Président du SIVU





## Information du Conseil Départemental et de la Préfecture du Gard

**le GARD**



### #ALERTEMETEOGARD J'AGIS POUR RESTER EN VIE

EN VIGILANCE JAUNE, ORANGE, OU ROUGE, J'APPLIQUE CES CONSIGNES DE SÉCURITÉ.



**JE M'INFORME**  
sur la radio France Bleu Gard  
Lozère, meteofrance.com ou  
auprès de ma mairie.



**JE REPORTE  
MES DÉPLACEMENTS**



**JE NE M'ENGAGE PAS  
SUR UNE ROUTE INONDÉE**  
(pont submersible, gué...)  
Je respecte la signalisation.



**JE M'ÉLOIGNE  
DES COURS D'EAU**



**EN CAS D'ORAGE,  
JE NE SORS PAS.**  
Je m'abrite dans un bâtiment en  
dur, surtout pas sous un arbre.



**J'ÉVITE LES SOUS-SOLS**  
(cave, garage, parking)



**JE ME SOUCIE**  
de mes voisins  
et des personnes vulnérables



**EN CAS D'INONDATIONS,**  
je ne vais pas chercher  
les enfants à l'école,  
ils sont en sécurité.

**Je connais les niveaux de vigilance**

	PHÉNOMÈNES LOCALEMENT DANGEREUX
	PHÉNOMÈNES DANGEREUX SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT
	PHÉNOMÈNES DANGEREUX D'INTENSITÉ EXCEPTIONNELLE

**Je note les numéros utiles**

Ma mairie  
112 ou 18 Pompiers  
15 SAMU  
17 Gendarmerie Police

**J'ai toujours chez moi un kit de sécurité**

Radio avec des piles de rechange, bougies ou lampes de poche, nourriture et eau potable, médicaments, vêtements...



## UN PROJET À COURT TERME...

Le bâtiment abritant les vestiaires du stade de football comporte actuellement un local qui sert de buvette, ce qui n'est pas conforme à la réglementation de la Fédération Française de Football. Si nous souhaitons que le stade conserve l'agrément qui lui a été accordé, il convient de se mettre en conformité avec la législation en vigueur. Il est donc impératif de délocaliser ce local dans un bâtiment annexe.

En outre, notre collectivité possède un atelier communal petit et vétuste qui ne peut contenir l'ensemble du matériel et des véhicules. Un projet de hangar dont le toit sera revêtu de panneaux photovoltaïques est en cours d'étude.

Ainsi, notre commune deviendra propriétaire, et ce gratuitement, d'une structure de 800 m<sup>2</sup> (surface minimum permettant la gratuité) qui sera implantée sur la seule partie encore constructible de l'espace Paul Maubon. Une partie de la surface sera utilisée afin de réaliser la nouvelle buvette du stade. Resteront à notre charge la fermeture des murs périphériques et l'aménagement intérieur que l'on souhaite apporter au bâtiment.

Notre commune, encore fortement endettée, n'aura pas à recourir à l'emprunt pour financer ce projet. Une demande de subvention permettant de couvrir près de 70 % des travaux a été demandée. La partie restante sera, quant à elle, financée par la vente de l'ancien atelier municipal.

A suivre...

**Samedi 16 janvier  
2016 à 12h00  
Rendez-vous  
des aînés Espace  
Paul Maubon**



**fg** site du PONT DU GARD

**Demandez votre carte d'abonnement GRATUITE pour l'accès au Site du Pont du Gard**

Des lors que votre commune a signé une convention avec le Site du Pont du Gard, vous pouvez bénéficier d'un abonnement annuel gratuit.

Cette carte vous donne un accès illimité (jusqu'à 5 personnes par visite) au PONT DU GARD et à ses espaces culturels (Musée, Ludo, Cine, Expo et Mémoires de Garriguet) pendant toute l'année.

Bénéficiez en plus de 20% de réduction sur les spectacles, concerts et animations payantes (se renseigner à l'accueil du site)

**COMMENT OBTENIR VOTRE CARTE ?**

Vous présenter à l'accueil de votre Mairie avec :

- Un justificatif de domicile
- Votre carte grise ou numéro d'immatriculation

Carte à usage strictement privé. Renseignements professionnels au 04 66 37 51 16

**Site du Pont du Gard**  
Renseignements grand public : 04 66 37 50 99 Site internet : [www.pontdugard.fr](http://www.pontdugard.fr)



### LE CENTRE DE LOISIRS DE BLAUZAC

Le Centre de loisirs de Blauzac dirigé par Valérie VERNET, épaulée par une équipe d'animateurs motivés, accueille les enfants de Blauzac et des villages alentours.

Depuis le début de l'année scolaire 2014, un partenariat a été mis en place entre la Commune de Sainte-Anastasia et le Centre de Loisirs de Blauzac. Ce partenariat a été reconduit pour l'année scolaire 2015-2016.

Les enfants de la Commune de Sainte-Anastasia sont accueillis au Centre de Loisirs de Blauzac tous les mercredis après-midi de 12h15 à 17h30. Ils ont été accompagnés jusqu'en décembre 2015 par Stéphanie GIRARD. A partir de Janvier 2016, c'est désormais le tour de Sandrine GIRR et Karine BRUN-BELET de prendre le relais.

#### Les enfants ont participé à plusieurs activités

- \* Noël 2014 : Ils ont réalisé des petits présents à emporter et à mettre au pied du sapin de Noël et ils ont eu un goûter pour clôturer l'année 2014. Ils ont rencontré le père Noël à qui ils ont donné leur liste de cadeaux et surtout fait un bisou.
- \* La fête des Pères et des Mères
- \* Les anniversaires des enfants sont fêtés le dernier mercredi de chaque mois. A cette occasion, les enfants réalisent eux-mêmes leur gâteau d'anniversaire.
- \* La participation durant les mercredis de septembre 2015 à octobre 2015 et les vacances scolaires de la Toussaint 2015, à la décoration du Foyer de la Commune de Blauzac pour «Envolée Céleste» les 23, 24 et 25 octobre 2015.



# VIE LOCALE

Je remercie la commune de Blauzac, Monsieur Le Maire, Serge BOURDANOVE, ainsi que la commune de Sainte-Anastasia, Monsieur Le Maire, Gilles TIXADOR et son adjointe Madame PANAFIEU, pour leur participation à ce partenariat.

Je tiens particulièrement à remercier Stéphanie GIRARD pour son investissement personnel, sa bonne humeur, sa disponibilité, sa gentillesse, son bon cœur et son dévouement pour les enfants. Ce fut très enrichissant et agréable de travailler avec elle. Elle va beaucoup nous manquer. La porte lui sera toujours ouverte pour un petit coucou !!!!!!!

Et surtout, il ne faut pas oublier notre « super directrice » du centre de loisirs, Valérie, qui reste toujours à votre écoute et qui essaye de faire de son mieux pour satisfaire tous les parents et les enfants.

Sans ces personnes, le Centre de Loisirs de Blauzac ne serait pas aussi accueillant et sympathique !



Henri



Stéphanie



Valérie

Sonia Moreau

Présidente du Centre de Loisirs de Blauzac

## MODALITÉS D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS



L'enfant doit impérativement avoir 3 ans à son premier jour de venue au Centre de loisirs. Un dossier d'inscription doit être rempli. Celui-ci peut être retiré auprès de la Directrice lors de la permanence famille qui a lieu le mercredi de 16 h 30 à 17 h 30. Le dossier est valable un an (de septembre à août).

Le Centre de loisirs est ouvert du mercredi 10/09/2015 au vendredi 07/08/2016 inclus. Il est ouvert pendant toutes les vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël et de la 2ème semaine des vacances de Mai 2016.

Nous vous rappelons que le nombre de places disponibles est limité pour les mercredis : 8 places pour les moins de 6 ans et 12 places pour les plus de 6 ans (cause de recrutement des animateurs). Pour les congés scolaires, les places seront également limitées, c'est pour cette raison que nous invitons les parents à inscrire leurs enfants le plus rapidement possible. Les inscriptions de dernière minute risquent de ne plus aboutir ! Toute inscription devra être accompagnée du règlement. Merci de votre compréhension.



Association Centre de Loisirs de Blauzac  
Président : Sonia MOREAU  
Trésorière : Nathalie ARNAL  
Secrétaire : Céline BROYARD



Mail : [centre.loisirsblauzac@orange.fr](mailto:centre.loisirsblauzac@orange.fr)  
Téléphone : 07.50.28.72.30 (les mercredis de 13h30 à 17h30)



Le 2 septembre dernier, lendemain de la rentrée scolaire, la décision de fermeture d'une classe de maternelle a été prise par Monsieur l'Inspecteur Académique.

Après analyse objective des critères de décision, cette fermeture apparaît fondée et inéluctable sur un plan strictement comptable et gestionnaire. En effet, depuis quelques années, les effectifs de maternelles sont en baisse.

Lors de cette rentrée 2015, cette tendance est encore plus marquée avec 14 enfants seulement inscrits en Petite Section. 167 élèves ont donc fait leur rentrée à l'école de Sainte-Anastasie, soit 12 élèves de moins que lors de la rentrée 2014.

La municipalité regrette la précipitation dans laquelle s'est produite cette fermeture dont elle n'a été officiellement informée que le 11 septembre et a soutenu son maintien au moins provisoire (projets immobiliers en cours sur la commune). Cette décision aurait dû faire l'objet d'une concertation en amont pour préparer la réorganisation, d'une part de l'équipe pédagogique et d'autre part, des locaux sous compétence communale.

Pour cette année, le bâtiment provisoire algeco qui accueillait la classe de CE1, régulièrement dénoncé pour ses multiples défauts (problème de chauffage) par les enseignants et les élus des parents a donc été fermé. Tous les enfants sont désormais dans les bâtiments en dur et seront donc chauffés grâce à la nouvelle chaudière à pellets nouvellement installée. Dès la rentrée 2016, les enfants de maternelle seront regroupés dans la partie des bâtiments adaptée à cette tranche d'âge et dotée d'une cour séparée.

A moyen terme, une réflexion devra être engagée sur la baisse des effectifs d'enfants avec en filigrane l'objectif de maintenir les 5 classes en élémentaire...

Nous demandons aux parents des enfants nés en 2013 de venir inscrire rapidement leurs enfants en mairie afin de préparer la prochaine rentrée. Nous travaillons en étroite collaboration avec les services de l'Inspection Académique sur les évolutions des effectifs et les pistes à explorer. Nous avons récemment abordé l'éventuelle intégration, dans l'avenir, d'enfants âgés de 2 ans et 6 mois minimum au moment de la rentrée. Il ne s'agit pas de créer une très petite section mais plutôt de renforcer les effectifs de Petite Section classique par quelques enfants nés en janvier ou février de l'année suivante prêts pour cela, dans la mesure des places disponibles et à la demande des parents concernés.

De même, nous réfléchissons à modifier les procédures de commande des fournitures scolaires. En 2015, nous avons confié une enveloppe de 50€ par enfant aux enseignants en leur demandant de chercher des fournisseurs pratiquant des prix plus raisonnables sur le matériel scolaire (hors livres et fichiers spécifiques). La municipalité s'est en effet engagée à utiliser ces éventuelles économies pour investir dans du matériel à l'école. Donnons l'exemple du matériel informatique en partie très ancien, souvent en panne et entraînant des frais de maintenance, ces économies certes modestes permettraient de démarrer son renouvellement progressif. Un bilan sera fait donc fait début 2016 sur ce point précis.



Blandine PANAFIEU

Adjointe aux affaires scolaires

## La réorganisation de la vie scolaire

La rentrée 2015 a vu quelques changements au niveau de l'organisation de la vie scolaire. Un seul service de cantine permet aux enfants de disposer de plus de temps pour déjeuner. Les cinq agents assurant le service des repas sont désormais renforcés par trois agents revenant plus tôt qu'auparavant de leur pause déjeuner pour surveiller les enfants dans la cour après le repas.

Depuis début 2015, a été créée une base de données permettant le suivi des effectifs d'enfants durant les temps de cantine, garderies et celui des paiements. Sur l'année scolaire 2014/15, d'importants retards de paiements ont été observés. Les difficultés financières de la commune ne permettant pas de faire de telles avances de Trésorerie (plusieurs milliers d'euros par mois), nous souhaitons donc

faciliter la vie des familles en transférant les paiements à l'école. Ce travail de logistique est désormais confié à Sandrine GIRR qui informera les familles en début de mois des montants mensuels de cantine et garderie du mois précédent. Rappelons qu'il y a deux régies différentes, ce qui implique deux paiements séparés : un pour la cantine et un pour la garderie. Toutes les familles ayant fourni leur adresse électronique recevront directement la facture sur leur messagerie. Les paiements se feront uniquement à la cantine de l'école auprès de Sandrine Girr durant les périodes scolaires:

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 08h50
- Le mercredi de 12h00 à 13h00







### LES TAP 2015/16

Les TAP ont redémarré dès le 3 septembre avec des activités de découverte pour les enfants de maternelle (motricité expression corporelle, jardinage, arts plastique et peinture sur la thématique de l'automne et d'Halloween, chant, musique...) sans oublier le temps de sieste ou relaxation pour les plus petits.

Pour les plus grands, plusieurs activités d'environ 1h15 sont proposées. Chaque enfant en choisit deux à laquelle il s'initie pendant une période de 7 semaines :

	Rentrée jusqu'aux vacances de Toussaint	Rentrée des vacances de Toussaint jusqu'aux vacances de Noël
Activités sportives	Escrime Football	Escalade Football Qi Gong
Activités culturelles	Théâtre	Théâtre
Activités manuelles	Décoration (dont préparation gerbe pour la cérémonie du 11 novembre) Jardinage	Décorations de Noël Cuisine
Activités ludiques	Echecs Jeux de cours	Echecs

Sur le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire, 120 enfants sont inscrits aux activités du jeudi après-midi.

Nous tenons à remercier tous les animateurs et tout particulièrement les bénévoles qui donnent de leur temps pour faire découvrir des activités à nos enfants. C'est le cas du Qi Gong avec Monsieur Houllonne, de la découverte de notre territoire avec Monsieur Hurlin en début d'été 2015, de la sculpture avec Madame Bouquet, d'ateliers décoration avec Madame Bennamane. Une mention spéciale pour l'Entente du Gardon et son moniteur de football Ahmed toujours très apprécié de tous nos petits footballeurs. Les volontaires qui auraient un projet de réalisation avec les enfants peuvent nous contacter pour en discuter. Nous cherchons par exemple des volontaires pour des ateliers langue vivante ludique, musique, chant ou encore pour participer à des mini-tournois d'échecs, voire de pétanque à la belle saison...

Pour les prochaines périodes sont prévues des activités : escrime, spéléologie pour les plus grands, découverte du territoire, course d'orientation, échecs, jeux de cours, jeux de société, jardinage, sculpture/modelage et d'autres ateliers en cours de réflexion. Il reste encore quelques places disponibles, les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants (36 € par an) peuvent encore le faire en remplissant le dossier d'inscription disponible sur le blog de la commune et en prenant contact avec Stéphanie GIRARD au 04 66 63 02 28.





## Associations de Sainte-Anastasie

Pour annoncer vos manifestations sur le blog de la commune, n'hésitez pas à envoyer un mail à : [steaanastasiemcommunication@orange.fr](mailto:steaanastasiemcommunication@orange.fr) en précisant la date, le lieu, l'horaire, une illustration et tous renseignements utiles.

## LE FOYER COMMUNAL

Chacun le sait. Le système de chauffage qui régule la température de la salle principale du foyer (et de sa mezzanine !) n'a jamais donné pleine satisfaction dans son fonctionnement. Afin de déterminer, de manière définitive, les causes de ces dysfonctionnements, il a été demandé au constructeur (Société Lennox) de dépêcher sur place un technicien assisté d'une entreprise de proximité capable de réaliser d'éventuelles réparations et la maintenance future après la remise en état (ou à niveau) de cette installation.

Après examen de l'ensemble de l'équipement, un rapport a été établi mettant en évidence un manque récurrent de maintenance ainsi que des éléments techniques en panne ou hors d'usage. Il semblerait que les propositions de contrat de maintenance adressées en Mairie, notamment en 2012, par la société JCB, pour une durée de 3 années, n'aient jamais été suivies du paiement permettant leur mise en application ! A tel point qu'aujourd'hui, un investissement de près de 20.000 euros est nécessaire pour une remise en route définitive du système.

## L'École de Musique



Afin de faire cesser toutes les rumeurs concernant les relations entre la nouvelle municipalité et l'École de musique, il me paraît opportun de porter à la connaissance générale un certain nombre de faits.

Depuis de nombreuses années, l'École de musique dirigée par Madame Monique RICHARD fait partie des associations actives de notre commune. Cette association bénéficiait, outre d'une subvention « confortable » (1.900 euros annuels jusqu'en 2013), de l'occupation à titre gratuit de l'un des deux bâtiments que comprend la Mairie : au rez-de-chaussée, une grande salle et à l'étage, un appartement complet permettant les cours individuels. De plus, l'abonnement et les consommations électriques ainsi que les assurances (locaux et instruments) étaient pris en charge par la municipalité. A ceci, se rajoutait le prêt du foyer communal pour les représentations et ce, au même titre que les autres associations.

Pour des raisons de réglementation P.M.R (accès aux Personnes à Mobilité Réduite) et normes de sécurité, la salle du conseil municipal (qui sert également de salle de réunions, des mariages...) a dû être déplacée au rez-de-chaussée de ce bâtiment. Toutefois, il a été proposé à l'École de musique la possibilité de laisser un piano dans cette nouvelle salle du conseil municipal afin que des cours particuliers puissent y être donnés.

Toujours dans un souci d'optimisation des locaux communaux, il a été demandé à l'École de musique, lors de la dernière réunion des associations, de se positionner sur plusieurs créneaux horaires afin de pouvoir bénéficier, en fonction des disponibilités, d'une ou plusieurs salles du Foyer. Or, le nombre d'heures et les 5 salles minimum exigées se sont avérés tout simplement incompatibles avec un partage équitable des locaux entre toutes les associations et l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires le jeudi après-midi, demi-journée demandée par l'École de musique.

Mon but n'est certainement pas de remettre en question la très bonne réputation de l'École ni les compétences ou les qualités des 12 professeurs salariés qui y exercent et encore moins l'implication personnelle de sa Directrice. Néanmoins, toutes les associations de notre commune doivent pouvoir bénéficier des mêmes moyens matériels mis à leur disposition par la Municipalité et ce, sans passe-droit ni privilège.

Gilles TIXADOR



# VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

## GYM-DETENTE 2015/2016 NOUVELLE FORMULE

Depuis le mois de septembre, les cours de gymnastique ont repris au foyer Espace Paul Maubon. Cette année, pour plus de flexibilité, nous avons instauré un tarif annuel unique de 90€ pour 1, 2 ou 3 cours par semaine suivant les disponibilités de chacun.

Pour les inscriptions en cours d'année le prix est de 60€ ou 30€ en fonction du nombre de trimestres restants.

**Les cours de gym tonic ont lieu : Lundi de 20h à 21h / Mercredi de 18h à 19h**

**Les cours de gym douce : Vendredi de 9h30 à 10h30**

### Renseignements :

Mireille FABREGAS 04 66 80 06 39 / Florence VINATIER 04 34 04 32 71 / M-France AUBERT 04 66 81 04 23

**BONNE ANNEE A TOUS**

## Sainte-Anastasie Danse

Bonjour à tous.

C'est avec plaisir que les adhérents de l'association se sont retrouvés le Dimanche 7 septembre pour la journée champêtre de rentrée. Cela nous a permis d'accueillir et de faire connaissance avec les nouveaux adhérents. Nous avons passé une agréable journée, pleine de rire et de bonne humeur, sous un soleil radieux.

**Cette année** 4 animations sont proposées : Claquettes, Danses de salon, danses traditionnelles, Gym Pilate. L'Atelier Gym Pilate, après quelque début incertain par manque d'inscrits, a pu avoir lieu. Le jour a été modifié, il a lieu le lundi de 20h30 à 21h30 et quelques messieurs nous ont fait la surprise de s'inscrire. Donc, **les lundis** Claquettes, Danses de salon, Gym Pilate et **les jeudis** Danses traditionnelles.

**Rappel** : Inscription à l'association : 15€ par personne et 25€ par famille pour l'année.

### Projets de l'année 2015-2016 :

Samedi 17 octobre 2015, le groupe **Vieux'Cheval** du département du Var, a animé le bal de rentrée. La bonne humeur, le plaisir de partager les danses étaient au rendez vous.

**Le week-end du 23 et 24 janvier 2016**, un stage de danses du XIXe siècle animé par l'intervenante Yvonne Vart aura lieu.

**Le samedi 05 mars 2016**, nous fêterons **la St Patrick**. Bal ouvert à toutes et tous, à 21h00, avec le groupe écossais « Dancing Feet ». Un peu de fantaisie vestimentaire, de maquillage sur le thème celtique feront la joie de tout le monde. (Rappel : Ceux qui désirent participer au repas, réservez le plus tôt possible car le nombre de places est limité, une liste d'inscription est ouverte).

### Projet pour 2016-2017 :

L'année prochaine en octobre 2016, nous invitons un groupe occitan pour notre bal de rentrée, **Castanha E Vinovel**. Ne serait-il pas intéressant, ce jour là, d'organiser **un après-midi occitan** ? Nous sommes à l'écoute de toutes propositions.

Pour toutes vos idées, prendre contact : [berangerem30@orange.fr](mailto:berangerem30@orange.fr) ou 04 66 63 05 55.

Pour participer aux différents projets, il n'est pas nécessaire d'être adhérents à l'association !

MARTIN Michel et les adhérents





## Association ART ET CULTURE

### Les Journées du Patrimoine

D'abord, il y a eu les aficionados de l'histoire de Ste Anastasie lors de la conférence, puis les curieux et les timides... pour ce début des journées du patrimoine.

Finalement, on revient avec le papy et la mamy ou l'un des deux, voire toute la famille. Parfois les enfants, que l'on ne sent pas très motivés, sont obligés de suivre les parents et tirent du pied.



Au fur et à mesure que les regards survolent les photos, les mêmes phrases reviennent.  
« Oh! Tu as vu Untel ou Unetelle... La tête qu'on avait... Tu es sûr(e) que c'est lui ou elle... etc.»

Et là, l'alchimie se produit.

Les anciens racontent. Les moins jeunes comparent. Les rires fusent.

Les enfants commencent à regarder de plus près la jeunesse de ces visages que la photo a figée. Les grands parents et les parents ont été des minots comme eux.



Quand on sort de la salle, l'émotion persiste, on sourit, les yeux sont plus brillants. On a besoin de parler, de se retrouver. On n'est pas pressé.

On ira flâner sur le parking, sous un beau soleil de septembre avec le mistral.

Le vide grenier bat son plein et là, il y a aussi des souvenirs..... à vendre.

#### UN GRAND MERCI

A tous ceux qui ont participé à la mise en place de ces journées,  
A vous tous, qui êtes venus nombreux et qui nous ont encouragés.

Nancy Bruyas Bouquet  
Photos : Alain Foures



## Concours de photos



1<sup>er</sup> Prix  
Monique CAZEAUBON



2<sup>ème</sup> Prix  
Jocelyne LUCAS



3<sup>ème</sup> Prix  
Jessica PIGOURIER

L'association Art et Culture vous invite à noter sur vos agendas le **Salon des créateurs le 03 avril 2016**

**Sorties printemps : dates à définir**

- Ballade de Lussan
- Visite de musées à Aix en Provence
- Visite des carrières de lumières des Baux de Provence

Le projet d'un « troc aux plantes » est prévu au printemps : vous, qui êtes férus de jardinage, venez partager votre passion et vos plantes. Inscrivez-vous, dès à présent !



## LE CIGALON GÉNÉRATIONS MOUVEMENT LES ÂÎNÉS RURAUX



Après une première année de fonctionnement, voici l'heure du bilan.

La situation financière correspond à celle d'une association nouvellement créée mais le résultat d'activité est prometteur.

Le Cigalon compte 73 adhérents qui partagent des moments de loisir ainsi que des voyages et des rencontres avec d'autres clubs des aînés ruraux ou de la commune. « La semaine bleue » a fait son apparition dans le calendrier des manifestations de Sainte-Anastasia.

Les membres se rencontrent tous les mardis après-midi pour pratiquer la belote, le scrabble ou tout autre jeu de société. Certains s'initient à l'informatique, d'autres découvrent quelques pas de danse... Les projets d'avenir n'étant pas un défi pour les seniors, ils apporteront peut-être d'autres activités hebdomadaires.

La pérennisation du Club passe par l'accueil de nouveaux participants. Tout sympathisant qui désire rejoindre Le Cigalon, dont le but est la convivialité et le loisir, peut en devenir membre. Son adhésion est subordonnée au paiement d'une modeste cotisation annuelle.

Le Club est ouvert tous les mardis après-midi au foyer Paul MAUBON. Vous pouvez prendre contact également par mail à l'adresse suivante : [seniors.steanastasia30190@gmail.com](mailto:seniors.steanastasia30190@gmail.com) ou par téléphone : Louis POTEZ 04 66 63 83 27.



**Le Cigalon et les associations d'adultes de notre village organisent un repas le vendredi 3 juin 2016 à 19h30 au foyer Paul Maubon. Les inscriptions seront enregistrées auprès de vos responsables le moment venu.**



## L'ENTENTE DU GARDON



Forte de 155 licenciés, l'Entente du Gardon s'est associée cette année avec l'Olympique d'Uzès et les deux associations ont ensemble proposé en 2015 des stages aux amateurs de la discipline. Le succès a été au rendez-vous et plusieurs projets sont à l'étude en 2016, notamment la création d'un label « école de football ».

### L'Entente du Gardon vous donne donc rendez-vous :

Le 10 janvier 2016 :	Loto (Foyer de Saint-Chaptes)
Les 26 et 27 mars 2016 :	Tournoi national Challenge J. LLOBET (cat. U12-U13)
Le 14 mai 2016 :	Tournoi vétérans Challenge Fabrice HIRSCH
Le 15 mai 2016 :	Challenge J.LLOBET (cat. U6-U7-U8-U9)
Le 16 mai 2016 :	Challenge J.LLOBET (cat. U10-U11)
Le 23 mai 2016 :	Challenge J.LLOBET (cat. féminines)

### L'Entente du Gardon vous présente son nouveau Bureau :

Président : Daniel GRIOLET  
Trésorière : Aurélie VENCHIARUTTI  
Secrétaire : Stéphanie THUILLIER

### Le Bureau de l'Association tient à adresser ses plus sincères remerciements à tous ceux qui partagent la même passion et notamment aux dirigeants et aux éducateurs :

U6 :	Laura BARONIA
U7 :	Eddy TIRADO
U8 :	Ahmed MAHARZI
U9 :	Amar BOUCHENA
U10-U11 :	Gregory JOLY – Stéphane OSET – Olivier LEVEQUE
U12-U13 :	Boucif ZENASNI – Mahjoub FAZAI – Ahmed MAHARZI
U15 :	Arouha MOUSHINE
Féminines :	Daniel GRIOLET
Seniors :	Michel HUGON – Mahjoub FAZAI
Entraîneur des gardiens :	Mohamed YAHAOUI

**Sans oublier tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible...**





## Reprise des cours de QI-GONG



Mi-septembre, les cours ont repris.

Après une première année, il ressort de l'expérience des anciens que le Qi-Gong est une activité physique auto-éducative. Le corps ne ment pas, l'enseignement en tient compte. La pratique est étroitement liée au contexte vital des élèves.

S'il faut certes se former à la technique, il est essentiel de cultiver l'humanité de l'être. Sensibilité, écoute, confiance, réflexions et explications sont les ferments de l'éveil du corps. Grâce à cela, les énergies circulent, activant les organes internes.

Il s'agit de vivre le Qi-Gong dans le corps que l'on a mais aussi dans le corps que l'on est.

La gestion du temps, grâce à la respiration lente, permet « d'habiter » chaque geste. Les fibres musculaires et les fibres du système nerveux se conjuguent, aboutissant finalement à la fameuse paix intérieure du pratiquant.

A travers le corps, on touche ainsi à toute la personne.



**Gilbert HOULONNE**  
Infirmier enseignant en techniques psychocorporelles  
Diplômé en Qi Gong, relaxation, shiatsu et manutention des malades et handicapés. Contact : 06.83.03.00.62



## ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG DE SAINT-CHAPTES

L'Association des donneurs de sang de Saint-Chaptes organisera cette année quatre collectes de sang au foyer Pierre CLAVEL (situé sur le champ de foire de Saint-Chaptes).

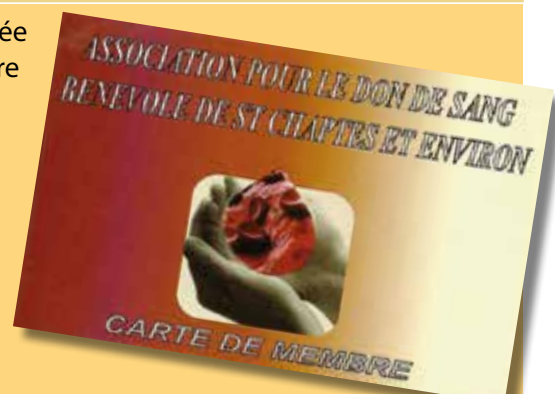
Elles auront lieu les :

**26 février, 13 mai, 23 septembre et 25 novembre 2016.**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter

Christian CHABAUD : [cm.chabaud@wanadoo.fr](mailto:cm.chabaud@wanadoo.fr)

ou l'Association : [dondusang.stchaptres@gmail.fr](mailto:dondusang.stchaptres@gmail.fr)



**Votre geste peut sauver des vies : aujourd'hui celle des autres, demain peut-être la vôtre !**





# VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

*L'Association Sainte-Anastasie en Fête  
a offert à la population en Octobre dernier  
un REVIVRE particulièrement réussi.  
Une édition 2016 est déjà à l'étude...*





## Opération Brioches 2015 de L'ADAPEI 30

(Association Départementale de Parents et Amis  
de Personnes Handicapées Mentales du Gard)

Dans le cadre de la semaine nationale de la personne handicapée qui s'est déroulée du 05 au 11 Octobre 2015, dont le but était de sensibiliser l'opinion publique au handicap mental, l'association a organisé sa traditionnelle « opération brioches » sur la commune.

Jacky REBUFFAT, Président Adjoint, tient à remercier Marie-Luce, Monique, Séverine et Christian ainsi que toutes les personnes qui se sont associées à l'opération, permettant de recueillir à cette occasion, la somme de 790 euros.

Cette dernière sera intégralement utilisée afin d'améliorer la prise en charge des personnes accueillies au sein des établissements de l'association, comme par exemple en finalisant des projets de séjours de vacances ou l'achat de matériel spécifique.



Rendez-vous est pris pour 2016 !



## « OPÉRATION PETITS DÉJEUNERS » de l'Association TRISOMIE 21

Le Dimanche 15 novembre 2015, l'Opération Petits déjeuners de l'Association Trisomie 21 a fêté ses 15 ans. Chaque année, cette manifestation nationale recueille de plus en plus de participants. En 2015, 6650 petits-déjeuners ont été livrés dans plus de 200 communes gardoises par 300 bénévoles. Les sommes ainsi recueillies vont permettre d'aider les enfants et adultes porteurs de trisomie 21 et déficients intellectuels à s'insérer dans la vie ordinaire (école, collège, lycée, entreprises...).



A Sainte-Anastasie, seulement 6 familles ont participé à cette opération, soit un total de 22 petits-déjeuners distribués (13 petits-déjeuners dans 4 familles en 2014).

Et si nous faisons beaucoup mieux  
l'année prochaine !!!

**Trisomie 21 Gard**  
534, Avenue du Maréchal Juin  
30900 NIMES  
[www.trisomie21-France.org](http://www.trisomie21-France.org)

**MC coiffure**  
mixte

**04 66 58 47 91**

du Mardi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h  
le samedi en continu : 9h - 17h

23 Rue de l'Hotel de Ville. 30190 RUSSAN

**C.A Paysage**

**CRÉATION DE JARDINS**  
**ENTRETIEN ESPACES VERTS**

**06 27 51 28 86**  
charlie.ayrald@orange.fr  
17, rue du Moulin à vent  
30190 La Calmette

  
**Charlie Ayrald**

**Saladerie**

**Chez Cathy** **SNACK**

**06 38 10 15 97**  
Place de la Fontaine 30190 Sainte Anastasie

*Les Délices d'Aline et Rémi*

*... Boulangerie Pâtisserie ...*

27. Avenue des Gorges - Russan - 30190 Sainte-Anastasie  
Ouverture du Mardi au Dimanche  
de 6h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30  
Fermeture le Dimanche après-midi et le Lundi toute la journée

**04 66 63 11 32**

**Artisanatmag**

**Faites la promotion de votre ENTREPRISE**



Tél. : 03 22 89 02 02  
[www.editionsnorsud.fr/artisanat-mag/](http://www.editionsnorsud.fr/artisanat-mag/)



A chaque projet son artisan...  
AUTOMOBILE, MÉTIERS D'ART, ALIMENTAIRE, RENOVATION, ESPACES VERTS, ÉLECTRICITÉ, HAUTE TECHNOLOGIE, BIEN PLUS QU'UN MAGAZINE...



## L'A.P.S.A.

L'Association des Parents d'Elèves de Sainte-Anastasie change de Bureau :

**Présidente : Sabine PONT**  
**Trésorière : Marie-Paule NEVEU**  
**Secrétaire : Sophie GIBOULET**

Et vous donne rendez-vous le **Dimanche 24 janvier** pour son Loto, le **Samedi 09 avril** pour une chasse aux œufs et le **Vendredi 24 juin** pour la Fête de l'Ecole

Pour tout renseignement, veuillez contacter  
Sabine PONT au : 06 10 42 29 60

## ETAT CIVIL (Au 30 novembre 2015)

### NAISSANCES

Jules LESPINASSE né le 19/01/2015  
Mathilde MORELL née le 30/01/2015  
Enzo BABOIS né le 10/02/2015  
Louise SABATIER DELARUE née le 24/02/2015  
Lina HAJJI née le 24/03/2015  
Eva HAJJI née le 24/03/2015  
Marilou BONNET née le 11/04/2015  
Numa BRESSON né le 30/04/2015  
Rafael ESPAGNAC né le 13/05/2015  
Catéleya LELIEVRE née le 26/05/2015  
Diego LELIEVRE né le 26/05/2015  
Nolan MARZO né le 22/07/2015  
Lohan CHEUCLE né le 05/08/2015  
Céleste BOCCACCIO née le 09/08/2015  
Luz VIVIES IRLA née le 08/09/2015  
Farès NEFETNI né le 16/09/2015  
Lanah MONTELEONE née le 25/09/2015  
Thi-Liên CHATARD née le 20/10/2015  
Christiana SANT née le 25/11/2015  
Estéban LE LOSQ né le 27/11/2015



### MARIAGES

Denis DURAND et Fabienne VAN DER SCHUEREN le 11/04/2015  
Laurent PLADYS et Cindy RODRIGUES le 23/05/2015  
Eric LASSAUCE et Isabelle SERRES le 30/05/2015  
Fabrice MEISS et Christine GAUTHIER le 13/06/2015  
Thomas DUBOURD et Audrey FORESTIER le 20/06/2015  
Eric LEFRBVRE et Jocia HONDERMARCK le 27/06/2015  
Mourad HAMZI et Leydy GINER le 25/07/2015  
Jean-François BROUTIN et Joëlle VACHER le 25/07/2015  
Nicolas BONNAUD et Manon CROZE le 08/08/2015  
Régis ARNAUD et Christelle LACOMBE le 22/08/2015



### DÉCÈS

Magalie HYENNE décédée le 17/01/2015  
Jacqueline ANINAT décédée le 19/01/2015  
Chantal DEPOUX décédée le 14/02/2015  
Odette ROQUE décédée le 20/03/2015  
Marcel EXBRAYAT décédé le 25/03/2015  
Daniel VESSEAU décédé le 11/04/2015  
Josette GRIOLET décédée le 21/04/2015  
Gabrielle VALY décédée le 25/05/2015  
Marie BERAUD décédée le 14/06/2015  
Marie-Rose LITCHE décédée le 15/07/2015  
René TORDJEMANN décédé le 16/09/2015  
Pierre LESAGE décédé le 08/10/2015  
Emile SUQUET décédé le 25/10/2015  
Rolande RIGAUD décédée le 15/11/2015  
Laurent COUDERC décédé le 30/11/2015



## CÉVENNES TRUFFES

Négoce Produits des Bois  
Champignons & Truffes  
Gros et demi gros

**06 09 50 35 25**

## Gîte des Figourières

Gîte d'étape  
Chambres et table d'hôtes  
Salle de réception

Hameau de Russan

F -30190 Sainte-Anastasia

☎ +33 (0)4 66 63 89 89

☎ +33 (0)4 66 63 89 88

Web : [www.gitesainte-anastasia.com](http://www.gitesainte-anastasia.com)  
E-mail : [infos@gitesainte-anastasia.com](mailto:infos@gitesainte-anastasia.com)

## Les Coudurières

Camping à la ferme



M<sup>me</sup> Josiane Robert

30190 Russan Sainte-Anastasia

Téléphone : 04.66.81.09.27

Portable : 06.18.39.15.53

## Alu'dépannage



Pose toutes menuiseries  
Serrurerie Alu, PVC, volet roulant...

[d.rebuffat1@orange.fr](mailto:d.rebuffat1@orange.fr)

Fixe : 04.66.22.60.60 - Port. : 06.15.63.73.61

Contact : Daniel Rebuffat - La Bégude - 30190 Ste Anastasia

SIRET : 534 316 872 00017



## Régie pub Impression

*Création et gestion  
de vos espaces publicitaires*

**Agence de Nîmes**

62, rue des Tilleuls - 30730 St-Mamert du Gard

**T. 04 66 63 26 42**

**E-mail** [norsudnimes@gmail.com](mailto:norsudnimes@gmail.com)



## LISTE DES ASSOCIATIONS

<b>AATCC</b>	<b>Gilbert HOULONNE</b>	<b>06.83.03.00.62</b>
<b>ALEPH</b>	<b>Lilian EUZEBY</b>	<b>06.09.74.76.36</b>
<b>APSA</b>	<b>Sabine PONT</b>	<b>06.10.42.29.60</b>
<b>ART ET CULTURE</b>	<b>Nancy BRUYAS-BOUQUET</b>	<b>06.85.72.07.95</b>
<b>ARTURO ET CIE</b>	<b>Vanessa PLATON</b>	<b>06.09.17.30.21</b>
<b>CITOYENNETE ECOLOGIE</b>	<b>Patrick DAIGNES</b>	<b>04.66.63.05.26</b>
<b>ECOLE DE MUSIQUE</b>	<b>Monique RICHARD</b>	<b>04.66.63.03.03</b>
<b>ENTENTE DU GARDON</b>	<b>Daniel GRIOLET</b>	<b>06.23.87.04.89</b>
<b>ENVIE DE...</b>	<b>Mérelia DESCARPENTRIES</b>	<b>06.61.33.54.78</b>
<b>FNACA</b>	<b>Georges MOULIN</b>	<b>04.66.60.12.54</b>
<b>GYMNASTIQUE DETENTE</b>	<b>Mireille FABREGAS</b>	<b>04.66.81.06.39</b>
<b>LA DIANE Société de chasse</b>	<b>Serge VINCENT</b>	<b>04.66.63.22.86</b>
<b>LA GALANTE PRODUCTIONS</b>	<b>Walter BADET</b>	<b>06.35.33.35.50</b>
<b>LE FIL DE SOIE</b>	<b>Athon LEFORMAL</b>	<b>04.66.63.12.80</b>
<b>LE CIGALON</b>	<b>Louis POTEZ</b>	<b>06.80.05.64.13</b>
<b>LES AMIS DES ENFANTS DU MONDE</b>	<b>Jacqueline GINER</b>	<b>04.66.81.03.77</b>
<b>LES CHATGABONS</b>	<b>Véronique MAJEWSKI</b>	<b>06.13.36.01.67</b>
<b>LES ENFANTS CHANTANTS</b>	<b>Nathalie FELJAS</b>	<b>07.78.05.09.29</b>
<b>LES JOYEUX ACCENTS</b>	<b>Monique CAZEAUBON</b>	<b>04.66.63.13.24</b>
<b>SAINTE-ANASTASIE COMMUNICATION</b>	<b>Corinne TIXADOR</b>	<b>06.11.36.09.69</b>
<b>SAINTE-ANASTASIE DANSE</b>	<b>Michel MARTIN</b>	<b>04.66.63.05.55</b>
<b>SAINTE-ANASTASIE EN FETE</b>	<b>Daniel GRIOLET</b>	<b>06.23.87.04.89</b>
<b>ZAPATEO</b>	<b>Valérie LAFON</b>	<b>06.30.90.16.12</b>



## LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES (Mise à jour Janvier 2016)

<b>Lorinne CHEUCLE :</b>	<b>04.66.74.45.41</b>
<b>Sandrine ISAIA :</b>	<b>04.66.63.14.68</b>
<b>Chantal LERONDEAU :</b>	<b>04.66.22.39.91/06.52.88.77.73</b>
<b>Laurance PELEGRIN :</b>	<b>07.71.16.07.72</b>
<b>Vanessa PLATON :</b>	<b>04.66.20.53.74/06.09.17.30.21</b>
<b>Sabine PONT :</b>	<b>06.10.42.29.60</b>
<b>Christelle RAVENT :</b>	<b>04.66.63.03.33</b>
<b>Corinne RIUS :</b>	<b>06.95.87.85.32</b>



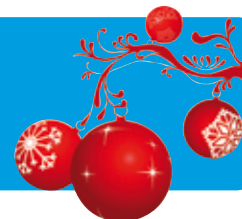
## LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est ouverte :

Le Lundi de 09h00 à 11h00 et le Mercredi de 09h00 à 10h00

Pour toute information, veuillez contacter : Stéphanie GIRARD au 06.46.31.69.24

Le prochain journal municipal  
paraîtra en Juillet 2016



# VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

## UN PEU DE COULEURS POUR LES FÊTES...

Les contraintes économiques qui nous sont imposées ainsi que les événements climatiques venus dévaster encore plus notre commune ne permettent pas de consacrer comme auparavant et chaque année, plusieurs milliers d'euros pour acheter ou louer des décorations lumineuses susceptibles de donner un peu de gaieté à notre village à l'occasion des fêtes.

Faire des économies n'empêche pas d'avoir de la motivation et... des idées...

La Municipalité et l'Association Sainte-Anastasie Communication ont donc décidé de solliciter des grandes villes de France en leur demandant si elles accepteraient de bien vouloir se dessaisir de quelques décorations lumineuses. Les démarches ont été entreprises et si les réponses ont été pour la plupart négatives, plusieurs grandes villes françaises ont toutefois su faire preuve de solidarité et de générosité. Un grand merci aux maires de **Marseille, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Lyon et Nîmes** qui ont répondu favorablement à cette démarche originale. **Bien entendu, aucun frais pour la commune puisque les décorations sont entièrement gratuites.** A l'exception des guirlandes ramenées de Bordeaux par Monsieur BOUQUET, le transport depuis les autres villes a été assuré et pris en charge financièrement par le Maire assisté de Monsieur Laurent CHABAUD.

Toutes les décorations reçues n'ont pu être posées en raison de leur réception tardive. De même, la configuration des installations électriques et le manque de points déjà pourvus des alimentations nécessaires pour leur pose n'ont pas permis une répartition « équitable » entre les villages.

Saluons nos bénévoles : les « aînés » tout d'abord qui ont aussitôt entrepris une remise en état de certaines décorations défectueuses et les « acrobates » qui ont pris de leur temps pour en assurer la pose.

Un peu de couleurs cette année, davantage et mieux réparties l'année prochaine...



## NOËL A L'HONNEUR !

En ce début décembre, une très jolie mise en scène de Stéphanie GIRARD a permis à des familles ravies d'assister à un spectacle plein de drôlerie et de tendresse. C'est en effet dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires que des enfants ont proposé deux pièces de théâtre réunies à l'occasion d'un spectacle de Noël. Lutins, lutines et Père Noël ont ravi une assistance venue nombreuse. L'Association des Parents d'Elèves de Sainte-Anastasie (A.P.S.A.) s'est associée à ce moment de convivialité et de partage en offrant un cadeau aux enfants présents. A l'issue, tous se sont retrouvés pour partager un goûter bien mérité !



En ce samedi de décembre, L'Entente du Gardon a souhaité rassembler ses jeunes footballeurs et leur souhaiter un joyeux Noël. Beaucoup d'animation dans l'Espace Paul Maubon en cette fin d'après-midi mais également un



moment d'émotion puisque Rubens EUZEBY, au nom du District Gard Lozère de Football, a remis à Boucif ZENASNI la médaille d'argent du district. Cette distinction, qui n'est remise chaque année qu'à une dizaine d'encadrants, vient récompenser des années de travail et d'investissement personnel au service de la discipline. Au cours de son allocution, Rubens EUZEBY a tenu à rendre hommage à toutes les épouses qui vivent au quotidien l'engagement de leur conjoint, souvent au détriment de la vie familiale...



## Votre avis nous intéresse !

Toutes remarques et suggestions  
sont les bienvenues.

**Vous pouvez donner votre avis  
sur ce journal, proposer des articles,  
des photographies  
ou bien simplement  
des idées de rubriques et ce,  
que vous soyez Association ou particulier.**



**N'hésitez pas à vous faire connaître  
à l'adresse suivante :**  
[steanastasiemcommunication@orange.fr](mailto:steanastasiemcommunication@orange.fr)

## RENDEZ-VOUS AUX JOGGEURS ET JOGGEUSES DE SAINTE-ANASTASIE !

**Le dimanche matin**  
Rendez-vous :  
parking de l'école  
Départ : 9h30 précises.  
Durée du Parcours :  
environ 1h à 1h30 selon le niveau.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter  
Dimitri AUBIN après 20h  
au 06 07 99 53 05

**Ensemble, donnons un nouveau souffle  
à notre commune !**



## NUMÉROS UTILES

Mairie	04.34.03.57.99
Ecole publique	04.66.63.12.28 Directeur : M. APPY
Cantine scolaire	04.66.63.02.28
Crèche – SIVU des Meyranes	04.66.63.95.33
Bibliothèque	06.46.31.69.24

Repas à domicile (65 ans et plus, malades et handicapés)  
prix repas : 5,26 euros  
Tél. SAVEUR-SERVICE – 06.29.38.91.52

Nîmes Métropole	04.66.02.55.55 (standard)
Conseil Départemental	04.66.76.76.76
Préfecture	0820.09.11.72
Nîmes-Métropole Déchetterie : ramassage des recyclables (tri sélectif) : Hameaux de Russan, Vic, Campagnac et Les Mas : mercredi matin ; Les Bégudes : jeudi matin	

### Services d'Urgence



Gendarmerie St-Chaptès	04.66.81.20.73
Cabinet médical	04.66.81.07.58
Docteur VIAN	06.25.65.18.73
Docteur MEYRAND	06.22.02.58.40
Anne ALLEMAND (Kinésithérapeute)	04.66.63.81.69
Assistante sociale (sur RDV)	04.66.03.48.00
Centre anti-poison Marseille	04.91.75.25.25
EDF-GDF	0810 030 810
ERDF	0810 058 714
SAUR	04.30.62.10.00



BOURDIN Alexia	04.66.63.07.78/06.27.79.28.01
GAUBIAC Muriel	04.66.20.24.08/06.13.66.48.82
LACOMBE Christelle	04.66.22.31.63/06.21.23.57.95
PENE Bruno	06.03.93.09.91
VERGNES Gina	06.03.93.09.91



# Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations - Terrassements  
V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Egalité  
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Tél : 04 66 81 20 77  
Fax : 04 66 81 24 18  
galizzi.seeg@wanadoo.fr

## Construction Bois Zinc

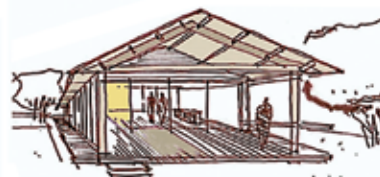
Ossature bois - Charpente - Zinguerie - Isolation

David SURGET

Artisan Charpentier

06 79 91 28 22

04 66 22 41 44



111 impasse le Pradet - Aubarne - 30190 Sainte Anastasie

Mail: [contact@cboiszinc.fr](mailto:contact@cboiszinc.fr)

Site internet: [construction-bois-zinc.fr](http://construction-bois-zinc.fr)



Découvrez nos Solutions d'impression  
**UNIQUES** et **INNOVANTES**

**RISO FRANCE**

Immeuble Le Business Plaza - Parc Eureka  
RDC bat 3 - 159 Rue de Thor  
34036 MONTPELLIER Cedex  
Contact 04 67 99 45 00 - [contact@risofrance.fr](mailto:contact@risofrance.fr)

[risofrance.fr](http://risofrance.fr)

RESTAURANT

Ouvert Midi et Soir

le martin's

ici... [le tout-fait-maison]

avec terrasse...

196 route de Carrières Vieilles  
30190 Saint-Chaptes

**04 66 03 42 03**

Portable 07 62 77 45 76



Vin de pays du Duché d'Uzès

Vin de pays d'Oc

Hameau de Vic, 30190 Sainte  
Anastasie

Tél. 04 66 81 05 61

port : 06 17 22 40 45

# Vire



- Tous dépannages
- Plomberie
- Chauffage
- Climatisation
- Fioul - Gaz
- Pompe à chaleur
- Plancher chauffant

04.66.63.12.38 06.19.70.06.48

Michel VIRE

2, Route d'Uzès 30190 Dions

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## *Vous avez rendez-vous !*

N'hésitez pas à découper et afficher pour ne pas oublier !!



### *Janvier*

**SAMEDI 09 JANVIER 2016 – 17h00**

**Vœux au personnel communal**  
- Espace Paul Maubon

**DIMANCHE 10 JANVIER 2016 – 12h00**

**Vœux à la population** - Espace Paul Maubon

**SAMEDI 16 JANVIER 2016 – 12h00**

**Rendez-vous des aînés** - Espace Paul Maubon

**VENDREDI 22 JANVIER 2016 - 18h30**

**Vœux de la Communauté d'Agglomération  
de Nîmes-Métropole** - Espace Paul Maubon

**DIMANCHE 24 JANVIER 2016 – 14h30**

**Loto de l'APSA** - Espace Paul Maubon

### *Février*

**DIMANCHE 07 FÉVRIER 2016 – 14h30**

**Loto de la paroisse** - Espace Paul Maubon

**SAMEDI 13 FÉVRIER 2016 - 14h30**

**Loto protestant** - Espace Paul Maubon

**SAMEDI 20 FÉVRIER 2016 - 20h00**

**Soirée Mandigotte-Renaissance  
en présence de Julie PIETRI (Ste-Anastasia en Fête)**  
Espace Paul Maubon

**DIMANCHE 21 FÉVRIER 2016 - 18h00**

**Boum pour les ados (Ste-Anastasia en Fête)**  
Espace Paul Maubon

**DIMANCHE 28 FÉVRIER 2016 - 15h00**

**Loto Rotary Club** - Espace Paul Maubon

### *Mars*

**SAMEDI 05 MARS 2016 – 21h00**

**Fête de la Saint-Patrick (Sainte-Anastasia Danse)**  
Espace Paul Maubon

**SAMEDI 12 MARS 2016 – 12h00**

**Déjeuner de la FNACA** - Espace Paul Maubon

### *Avril*

**DIMANCHE 03 AVRIL 2016**

**Salon des créateurs (Art et Culture)**  
Espace Paul Maubon

**SAMEDI 09 AVRIL 2016**

**Chasse aux œufs (APSA)**  
Espace Paul Maubon

### *Mai*

**DIMANCHE 8 mai 2016 – 12h00**

**Cérémonie Commémorative**  
Monument aux Morts

**SAMEDI 14, DIMANCHE 15 MAI  
et LUNDI 16 MAI 2016**

**Tournoi Jérémy LLOBET (Entente du Gardon)**  
Stade d'Aubarne

### *Juin*

**VENDREDI 03 JUIN 2016 – 19h30**

**Repas inter-associations (Le Cigalon)**  
Espace Paul Maubon

**MERCREDI 08 JUIN 2016 – 17h30**

**Réception des enfants de CM2**  
Mairie

**MARDI 21 JUIN 2016**

**Fête de la Musique**  
Place de Russan

**VENDREDI 24 JUIN 2016**

**Fête de l'Ecole**  
Espace Paul Maubon

### *Juillet*

**JEUDI 28 AU DIMANCHE 31 JUILLET 2016**  
**Fête Votive (Ste-Anastasia en Fête)**



Attention : ce planning est susceptible de subir des modifications.

# ENTREPRISE BANCEL

## MENUISERIE



**Bois - Alu - PVC**  
*Neuf et rénovation*

Fenêtres - Porte Fenêtre - Porte d'entrée - Porte intérieure  
Volet battant & roulant - Porte sectionnelle - Cuisine - Agencement

## POMPES FUNÈBRES BANCEL



ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
CHAMBRE FUNÉRAIRE  
CONTRATS OBSÈQUES  
CÉRÉMONIE SONORISÉE  
Caveaux (entretien, nettoyage)  
Articles funéraires (fleurs, plaques)

*Une équipe à votre service dans un environnement privilégié*

30190 Sainte-Anastasia • [bancel.men@wanadoo.fr](mailto:bancel.men@wanadoo.fr) • 04 66 81 03 36

## JMB - MS MULTI-SERVICES

JEAN-MARC BASS

*Travail soigné à petits prix*

Electricité - Plomberie - Carrelage - Espaces verts  
Entretien piscine - Menuiserie - Maçonnerie  
Métallerie - Placoplâtre - Peinture - Logistique

2 Lotissement Les Figourières  
30190 Sainte-Anastasia  
[jean.marc.bass@gmail.com](mailto:jean.marc.bass@gmail.com)

**Portable : 07 822 835 68**

SIREN : 799 215 801



*Création et fabrication de mobilier.  
Mêlant subtilement style industriel et esprit loft*



Les enfants participant aux Temps d'Activités  
Périscolaires vous présentent leurs réalisations  
et vous souhaitent une bonne et heureuse année !

